

Questions sans réponses

par Guy PINARD

En septembre dernier, dans le but de vérifier l'assertion du maire Jean Drapeau voulant que les journalistes aient accès à l'information à l'hôtel de ville, LA PRESSE lui avait fait parvenir une série de 73 questions, auxquelles M. Drapeau n'a jamais daigné répondre.

Au cours des cinq mois qui ont suivi, certaines ont été résolues. Mais dans la majorité des cas, le mystère continue de planer sur les problèmes que le questionnaire cherchait à éclaircir.

A la veille de la tenue d'une commission parlementaire très importante pour le dossier olympique, nous avons cru bon reproduire une partie du questionnaire dont les éléments ont été actualisés pour suivre l'évolution du dossier.

Le stade

● Pourquoi l'architecte Roger Taillibert insiste-t-il pour se réserver la préparation des plans du toit mobile, dont la responsabilité n'incombe pas aux "Consultants du stade de Montréal Inc." ? Où seront préparés ces plans, à Paris ? M. Taillibert recevra-t-il des redevances sur les brevets ?

● N'est-il pas vrai que le Service des incendies de la Ville de Montréal, par mesure de sécurité, a forcé l'architecte Taillibert à modifier ses sorties ?

● N'est-il pas exorbitant de payer \$70 millions pour une tour et un toit mobile ?

● Qu'est-il arrivé des études faites par le spécialiste américain de la mécanique des sols, M. Elio D'Appolonia ? Pourquoi ne les a-t-on pas rendues publiques ?

● L'usine de préfabrication des pièces devait être terminée pour le 31 décembre et commencer à produire les premières pièces dès le début de l'année. Or, l'usine est loin d'être terminée et il y aura un retard d'au moins six semaines.

Voir QUESTIONS, page A 6

Le dossier olympique à Québec Les jeux sont déjà faits



Les travaux ont repris ce matin sur les principaux chantiers des Jeux olympiques d'été de 1976. Les travaux étaient paralysés depuis six semaines par la grève des ferrailleurs. Ces derniers ont accepté la semaine dernière l'offre que leur a faite le gouvernement provincial pour ajuster leurs salaires à l'augmentation du coût de la vie.

par Guy PINARD

La Commission parlementaire des Affaires municipales entendra à partir de demain, à Québec, les défenseurs des deux thèses qui s'opposent relativement aux équipements sportifs prévus pour les Jeux olympiques de 1976.

Mais s'il faut en croire les déclarations du premier ministre Robert Bourassa, au cours du week-end, il semble bien que les jeux sont faits avant même que la Ville de Montréal et le COJO ne comparaissent devant elle.

En effet, le premier ministre Bourassa a déclaré que les autorités municipales avaient apporté de légères modifications au projet Taillibert, modifications qui, selon M. Bourassa, permettront d'économiser des millions de dollars. Et du même coup, il écartait les solutions de rechange, portant un dur coup au président et commissaire général Roger Rousseau, pourtant seul mandataire du dossier olympique reconnu par le Comité international olympique.

Avec la complaisance du gouvernement provincial qui a permis au maire Drapeau d'installer la magdette gigantesque du parc olympique, dans la salle des délibérations, le maire Drapeau ne négligera rien pour jeter de la poudre aux yeux des députés siégeant à la Commission parlementaire. Il se présentera à Québec avec une armée de professionnels, la maquette, et un projet de financement (un casino dans le mât?) qui, entend-il prouver, permettrait au gouvernement provincial de recouvrer la majeure partie, sinon la totalité des investissements dans le parc olympique.

Pour sa part, le COJO ne déléguera qu'un minimum d'experts, n'aura pas de maquette et dira que le programme de la monnaie olympique traverse une période très difficile, question de rester dans le contexte modeste qui l'a motivé jusqu'à aujourd'hui.

Les revenus
achoppent

En effet, l'optimisme débordant des dirigeants du programme de la mon-

Voir JEUX, page A 6

AUJOURD'HUI



"Marilyn"

LA PRESSE publie aujourd'hui la deuxième tranche en feuilleton du livre de Norman Mailer, "Marilyn", la biographie de la célèbre star américaine du cinéma, Marilyn Monroe, le vivant symbole sexuel des années 50 et 60.

— page D3

Guy Leduc devra s'expliquer devant le caucus libéral

— page A2

SOMMAIRE

Alimentation: C5
Arts et spectacles: A8
Bandes dessinées: B10
Cinéma: A9, A10
Décès, naissances, etc.: D14, D15
Économie: C7
Editorial: A4
Êtes-vous observateur?: B10
Horoscope: C6
Informations étrangères: D1
Jardins et maisons: D12
Les maux de notre langue: D15
Loisirs et Récréation: B10
"MARILYN": D3
Médecine d'aujourd'hui: C6
Mon Oeil sur Montréal: C4
"Mot-mystère": B10
Mots croisés: C5
Petites annonces: D2 à D14
Radio et télévision: A10
Sports: B1 à B9
Vivre aujourd'hui: C4 à C6

sport week-end

Lundi, journée-vedette de la section sportive de LA PRESSE. Plus de 54 colonnes d'information, de photos, d'éditorial et de rubriques sur les différentes activités sportives du week-end.

Les Kings devançant le Canadien au premier rang, l'emportant 6-3, hier, au Forum, B1

Johnny Miller signe une autre impressionnante victoire à Tucson, Arizona, B2

Dwight Stones se signale, Ferragnez devra sauter encore plus haut, B3

Buffalo, malgré l'absence de Perreault, continue de gagner, B2

Gilles Leclerc conserve son championnat canadien au saut de baril, B3



En l'espace d'un mois, 47,000 travailleurs québécois ont été mis en chômage. L'année 75 sera-t-elle la pire période de stagnation économique que le Canada ait connue depuis 1957-58? Demain, LA PRESSE publie "Perspectives économiques 75", un supplément spécial sur les principaux faits saillants qui affecteront cette année votre emploi, votre revenu, vos épargnes. Pour connaître les projets de l'industrie au Québec, la division Économie/Finances a enquêté auprès des 100 plus gros manufacturiers québécois. Une douzaine de journalistes ont scruté l'horizon du commerce au détail en 1975, du marché boursier, de l'industrie de la construction, du transport, de la motoneige, des mines, des produits forestiers, de l'alimentation et du tourisme. En outre, LA PRESSE a réuni autour d'une table six économistes et analystes financiers pour les interroger sur le sort que nous réserve 1975. Jacques Parizeau, critique économique du PQ, Pierre Mayer, économiste à la Caisse de dépôt et de placement du Québec, Michel Bélanger, président de la Bourse de Montréal, Roger Paquette, analyste chez le courtier Draper Dobie, Eric Kierans, professeur à McGill, et Georges Lopresti, analyste financier, commenteront les "Perspectives économiques 75".

Le commando arabe libère les dix otages et quitte Orly

d'après AFP, UPI, PA et Reuter

PARIS — Trois commandos arabes ont libéré ce matin les dix personnes qu'ils détenaient comme otages depuis hier après-midi dans les toilettes du premier étage de l'aérogare-sud d'Orly, avant de s'envoler à bord d'un Boeing 707 d'Air France pour une destination inconnue.

Le drame, qui a connu un dénouement heureux grâce aux efforts personnels du président Valéry Giscard d'Estaing et à la médiation de l'ambassadeur d'Égypte en France, M. Némib Qadry, avait commencé vers 16h10, hier, lorsque les trois hommes, armés de grenades, de mitraillettes et d'un lance-roquettes ont lancé, à partir de la terrasse d'observation de l'aérogare-sud d'Orly, des grenades en direction d'un Boeing 747 d'El Al en partance pour Tel-Aviv avec 200 passagers.

L'avion, qui n'a pas été atteint, a décollé normalement, mais les policiers armés sont vite entrés en action.

Au cours de la fusillade nourrie qui a éclaté entre policiers et commandos, quatre personnes, dont un CRS, et un guérillero, ont été blessés par balles et cinq autres par des éclats de verre, tandis qu'une douzaine de personnes subissaient des blessures superficielles dues à la panique qui s'est emparée des quelque 200 personnes présentes à ce moment-là sur la plateforme d'observation.

Profitant de la confusion, les commandos se sont alors enfermés dans les toilettes du premier étage de l'aérogare avec dix otages, cinq femmes, quatre hommes et une fillette de quatre ans.

Il s'agissait du deuxième attentat manqué, en moins d'une semaine, contre un appareil d'El Al à Orly.

Lundi dernier, deux hommes avaient réussi à prendre la fuite après avoir tiré deux obus de bazooka sur les pistes de la partie ouest de l'aéroport, ratant un Boeing 707 d'El Al en partance pour Montréal et New York, mais atteignant un DC-9 des lignes yougoslaves JAT et faisant trois blessés.

Depuis, les mesures de sécurité ont été considérablement renforcées, et dès l'explosion des premières grenades, hier, les CRS armés sont entrés en action.

Pendant que des ambulances

étaient mandées sur les lieux, des policiers armés ceinturaient l'édifice et investissaient le premier étage, sans toutefois donner l'assaut aux lavabos servant de refuge aux commandos, dans le but notamment de sauver la vie des otages.

Entre-temps, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), dans un communiqué diffusé à Beyrouth par l'agence d'informations WAFA, dénonçait cet attentat comme un acte criminel et un complot dirigé contre la lutte du peuple palestinien et contre les

rapports franco-palestiniens, qui se sont améliorés dernièrement.

Un début de négociations s'est amorcé vers minuit lorsque, dans une note glissée sous la porte des toilettes, les commandos ont réclamé un avion pour assurer leur

Voir COMMANDO, page A 6



Cette fillette de quatre ans, que des CRS transportent sur une civière à l'aéroport d'Orly, et sa mère, furent les deux premiers des 10 otages libérés ce matin par les trois commandos arabes, grâce à l'intervention de l'ambassadeur d'Égypte à Paris.

Les garagistes passent à \$14 l'heure

A compter du mois prochain, les automobilistes devront faire face à une hausse sensible du prix de la main-d'œuvre dans la plupart des stations-service de la région de Montréal. Ainsi, le tarif horaire pour les services d'un mécanicien passera de \$11.50 à \$14, ce qui représente une hausse de près de 22 pour cent.

Dans un communiqué remis hier aux médias, l'Association des services de l'automobile a dévoilé hier dans un communiqué la liste des prix qu'elle suggère aux garagistes d'adopter dès le mois de février. Le directeur gé-

ral de l'ASA, M. Jean-Louis Belles-Isles, attribue cette augmentation "très raisonnable" aux hausses de traitements des employés et à l'avènement des livres-services.

Dans un autre communiqué, M. Belles-Isles s'inquiète des diminutions de profit des détaillants dans la vente de l'essence, diminution qui serait imputable aux guerres des prix "supportées par les garagistes d'abord, par le public ensuite".

Selon lui, "la marge de profit de la majorité des détaillants était, il y a dix ans, de deux cents du gallon supé-

rieure à celle qu'elle est aujourd'hui. Les pertes encourues par les garagistes sont énormes et ne sont que le reflet d'une absence de politique claire dans la structure des prix de l'essence au Québec".

Sans fournir plus d'explication, l'ASA fait savoir qu'elle proposera d'ici peu au gouvernement une solution en vue de faire échec à la guerre des prix et, par ricochet, aux pertes de profits encourues par les détaillants.

Quant à la liste des prix de main-d'œuvre suggérés par l'ASA, elle se

présente comme suit (les prix actuellement en vigueur sont inscrits entre parenthèses):

• Mise au point; la plupart des voitures (main-d'œuvre) 4 ou 6 cyl. 8 cyl.	(14.50) (20.50) (3.00)	19.95 min. 24.95 min. 4.00
• Repolissage des tambours • Repolissage des disques de freins	(9.00)	10.00 ch.
• Changement de pneu (sans chambre à air)	(2.50)	3.00 ch.
• Changement de pneu (avec chambre à air ou radial)	(3.50)	4.50 ch.
• Réparation de pneu (sans chambre à air)	(2.50)	3.00 ch.
• Réparation de pneu (avec chambre à air)	(3.50)	4.00 ch.
• Rotation des pneus	(1.25)	1.75 ch.
• Equilibrage des roues	(3.00)	3.50 ch.

• Alignement de roue	(11.50)	14.50 ch.
• Lavage de moteur	(7.50)	8.50 ch.
• Recharge d'accumulateur	(3.00)	4.00 ch.
• Graissage des coussinets de roue (freins à disques)	(18.50)	20.50
• Remorquage (minimum \$15)	(20.00)	20.00 h/m
• Service de route	(5.00)	6.00 min.
• Lubrification avec godets (Zerts)	(3.00)	4.00
• Changement d'huile (main-d'œuvre)	(2.50)	2.50
• Tarif horaire; mécanicien (du lundi au vendredi)	(11.50)	14.00
• Frais minimum (plaques d'immatriculation, ampoules, fusibles, etc.)	(2.50)	2.50

On note donc que seuls les tarifs de remorquage, de changement d'huile et de frais minimum demeurent inchangés.

Quant aux prix actuels, ils sont en vigueur depuis le milieu du mois de février 1974, soit depuis moins d'un an. La hausse ayant précédé cette dernière, promulguée le 30 mai 1972, était demeurée en vigueur pendant 20 mois.

Pour donner une idée de l'évolution du prix de la main-d'œuvre, voici quelques tarifs qui ont été en vigueur de mai 1972 à février 1974: tarifs horaire du mécanicien, \$9.50 (comparativement à \$7.50 avant mai 72); service de route, \$4.00; recharge d'accumulateur, \$2.50...

Gresko n'est pas venu

Le comité d'organisation des Jeux de Moscou a délégué une mission d'observation au COJO, et l'attaché olympique Alexandr Gresko, qui aurait normalement dû la piloter, brille par son absence.

On se rappelle que LA PRESSE avait dévoilé en novembre que M. Gresko avait fait partie du KGB soviétique, et qu'il avait été expulsé de Grande-Bretagne pour espionnage, en 1971.

Le groupe est actuellement dirigé par M. Sergei Pavlov, qui a piloté la candidature de Moscou pour les Jeux de 1980. Cependant, si M. Gresko ne fait pas partie du groupe, il continue d'échanger sa correspondance avec le COJO à titre d'attaché olympique, poste qu'il n'a pas officiellement abandonné.

Camionnage: les parties négocient

par Germain TARDIF

Une lueur d'espoir semble poindre à l'horizon tourmenté de l'industrie du camionnage au Québec.

Une rencontre est, en effet, prévue pour aujourd'hui, entre les négociateurs des compagnies de transport routier en grève et ceux du local 106 du Syndicat international des "Teamsters".

Il s'agit de la première réunion des deux parties en conflit depuis le 19 décembre, si l'on excepte les contacts établis entre le syndicat et un groupe de huit compagnies de camionnage des Cantons de l'Est qui ont semblé, cette semaine, vouloir faire bande à part.

Jusqu'ici, les deux parties (sauf le groupe des Cantons de l'Est), étaient demeurées irréductibles dans leurs positions, avec plus d'intransigeance, si l'on peut dire, du côté syndical.

Faits nouveaux

Mais des événements sont survenus cette semaine, qui pourraient modifier quelque peu les stratégies jusque-là adoptées et exercer une influence positive sur le différend.

Tout d'abord, depuis lundi dernier, les entreprises de transport routier non touchées par la grève ont mis au point un système de convois ou voyages en groupes assurant une sécurité satisfaisante aux camionneurs non grévistes qui ont, dès lors, accepté de reprendre le travail.

Immédiatement après cette première action, l'Association du camionnage du Québec expédiait, aux États-Unis, un télégramme au président de l'Union internationale des "Teamsters", M. Frank Fitzsimmons, lui demandant de voir à ce que prenne fin le sabotage des camions des entreprises non touchées par la grève.

Or, il est arrivé, récemment, que l'Union internationale des Teamsters, aux USA, avait été condamnée, par voies judiciaires, à payer une somme d'environ \$5 1/2 millions en dommages à la suite d'incidents semblables à ceux qui se sont produits au Québec.

Cette expérience indésirable, l'Union des Teamsters ne tient pas à la répéter et c'est ce qui explique pourquoi M. Fitzsimmons a aussitôt communiqué avec le local 106, lui ordonnant de mettre fin à ce genre d'activités qui risque de s'avérer coûteuse.

La démarche de l'Association du camionnage a porté fruit: aucune entreprise non frappée par la grève n'a été victime de sévices depuis mardi matin.

Le fait que les camionneurs non grévistes peuvent de nouveau circuler librement sur les routes québécoises réduit considérablement la force de frappe des "Teamsters".

C'est pourquoi ceux qui suivent de près le conflit, sont d'avis que la rencontre d'aujourd'hui revêt une grande importance et qu'elle peut être le point de départ d'une suite d'événements susceptibles d'accélérer la conclusion d'une entente.



photo Denis Courville, LA PRESSE

Le feu dévaste deux usines

Un incendie qui a fait rage pendant plus de six heures, cette nuit, a complètement détruit deux usines, la compagnie Chomedey Aluminum, fabricant de portes et de fenêtres, et la compagnie Omega, fabricant de matelas, au 761, boul. Labelle, dans le quartier Chomedey, à Laval. Cet incendie, qui a débuté vers 10h30, hier soir, a également endommagé une maison à logements située à proximité des usines. Les quelque 15 personnes qui habitaient cette maison devront attendre quelques jours avant de pouvoir se réinstaller. Cet incendie a nécessité la fermeture du pont de Cartierville pendant que les pompiers étaient au travail. Malgré l'ampleur du sinistre, qui aurait débuté par une explosion, personne n'a subi de blessure.

L'église Saint-Etienne serait "remplacée" par un stationnement

par Jacques GAGNON

Le projet de construction d'un immeuble commercial de huit étages sur le terrain occupé par l'église anglicane Saint-Etienne, à l'angle du boul. Dorchester et de la rue Atwater, à Westmount, servirait-il d'écran de fumée pour cacher l'établissement d'un autre terrain de stationnement dans les environs du Forum?

C'est la question que se pose M. Joe Baker, de l'école d'architecture de l'université McGill, urbaniste bien connu et un des Amis de Saint-Etienne.

Ce groupe, qui a entrepris les démarches pour être incorporé, tente présentement de sauver cette église de la démolition et, pour ce faire, a présenté une offre d'achat, vendredi dernier.

Option d'achat

Il n'est cependant pas le premier en lice car M. R.E.J. Layton, président de Pringle & Son Inc., a déjà une option d'achat, au montant de \$400,000.

M. Layton projette de construire un immeuble de huit étages mais selon M. Baker, rien n'est moins certain.

Ce dernier croit possible que M. Layton tente de vendre l'église et

le terrain à d'autres intérêts dès qu'il en prendrait possession, car il a obtenu des informations à l'effet que le promoteur ne serait pas aussi intéressé à son projet qu'il le laisse croire.

Autre indice à ce sujet: parce que M. Layton aurait de la difficulté à trouver un autre acheteur, il aurait demandé et obtenu que l'échéance de son option soit allongée d'un mois et se termine le 15 mars.

Une demande de l'Eglise

D'ailleurs, M. Layton ne s'objecte pas à ce que les Amis de Saint-Etienne achètent l'église. Il exige une seule condition: que les autorités de l'Eglise anglicane lui demandent de se retirer de la transaction.

Un autre membre des Amis de Saint-Etienne ne sont pas tendre envers l'Eglise anglicane qu'ils accusent d'avoir pris la décision, il y a huit ans, de désengager l'église Saint-Etienne de la communauté qu'elle dessert. A cette époque, son ministre fut envoyé dans une autre

paroisse et ne fut pas remplacé. Maintenant, l'église est ouverte seulement une heure par semaine, de 10h30 à 11h30, le dimanche.

Le quartier a changé

Depuis ce temps, le quartier que dessert l'église a beaucoup changé. Les nombreuses pensions qui y florissaient ont été achetées et sont redevenues des maisons unifamiliales.

"Il est dommage que les autorités de l'Eglise anglicane aient retiré le ministre de l'église juste au moment où il y a renouveau dans le quartier", de déclarer Me Blanchard, qui a appris que l'église était ouverte le dimanche en lisant le "Westmount Examiner".

L'église Saint-Etienne occupe le coin sud-est de Westmount. Elle est en bordure d'un secteur destiné à la conservation par la Ville de Westmount il y a cinq ans. La population de ce quartier craint que la démolition de l'église n'entraîne aussi celle des jolies maisons unifamiliales du boul. Dorchester-sud, entre les rues Atwater et Clark.

La plus vieille

Le groupe croit que ce problème ne se serait jamais posé si la Ville de Westmount n'avait pas accordé à l'Eglise anglicane, il y a cinq

ans, le droit d'être exemptée des lois de zonage qui régissent ce quartier. Selon les intéressés, c'est cette exemption qui a préparé la vente de l'église et sa démolition.

Cette église est la plus vieille de Westmount. L'actuelle salle communautaire a été érigée en 1898 et a servi de chapelle en attendant la construction de l'église, en 1902.

Pour tenter de sauver cette église, les Amis de Saint-Etienne ont demandé à l'Eglise anglicane un sursis de 90 jours pour préparer des études de rentabilité, faire préparer des plans et devis et tout travail préliminaire en vue de l'achat.

Monument historique

Entre-temps, les Amis ont demandé au ministère des Affaires culturelles de classer l'église comme monument historique.

Il y a d'autres possibilités d'empêcher la démolition puisque deux groupes religieux sont intéressés à acheter l'église et à la rénover. L'un d'eux, le Serbian Eastern Orthodox Rite a déjà présenté trois offres d'achat et attend toujours une contre-offre.

Il y a également la possibilité d'en faire une église communautaire à l'usage de plusieurs religions ou encore de la recycler et d'y installer des bureaux à l'usage des organismes sociaux.

Guay est suspendu

Le directeur adjoint de la police de la Communauté urbaine de Montréal, M. André Guay, sera suspendu temporairement de ses fonctions à compter de demain alors qu'il comparaitra devant les membres de l'état-major senior réunis en conseil spécial.

M. Guay est accusé d'avoir manqué de loyauté envers son directeur et d'avoir mal dirigé et conseillé ses hommes dans certaines affaires délicates.

Cette comparution fait suite à une enquête disciplinaire que le directeur René Daigneault a ordonné l'été dernier, au sujet de trois affaires d'écoute électronique visant des personnalités publiques, dont le président du Conseil de sécurité publique, M. Paul-Émile L'Ecuyer, et le président de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec, le juge Jacques Trahan.

La principale affaire concerne l'espionnage électronique d'une réunion tenue le 23 juillet 1973, à l'hôtel Hilton, de Dorval, à laquelle participait M. L'Ecuyer qui venait alors d'être nommé à la tête de la défunte Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, le chef enquêteur de cette unité, M. André De Luca, les présidents des syndicats policiers de la Sûreté du Québec et la CUM, MM. Guy Magnan et Guy Marcell, et quelques autres personnes.

Les services professionnels pour les Olympiques

Les Français mieux payés que les Québécois

par Guy PINARD

L'apport des Français à l'aspect technique du complexe olympique est loin d'être terminé, comme en fait foi le contrat conclu par la Ville de Montréal avec "Les Consultants du stade de Montréal Inc."

Ce contrat confirme les fréquentes assertions à l'effet qu'une bonne partie des plans avait été préparée à Paris, que les professionnels français sont mieux rémunérés que leurs collègues québécois et que l'architecte français Roger Taillibert se garde jalousement le soin de préparer les plans pour le toit mobile à ériger après les Jeux olympiques, si jamais on l'érige.

Disons d'abord que les CSM regroupent trois firmes de consultants de la métropole, soit Régis Trudeau et Associés; Trudeau, Gascon, Lalancette et Associés et

Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe et Associés.

Ce dernier bureau est également mandataire-coordonnateur du centre Claude-Robillard, tout comme Charles Durand et Associés a été comme co-gérant du chantier olympique au complet après avoir obtenu le contrat du gros-œuvre du vélodrome olympique.

Une fois incorporés, les CSM concluaient leur contrat d'ingénierie avec la Ville de Montréal le 17 décembre dernier, mais ce n'est que près d'un mois plus tard que le document était rendu public.

Évaluation possible

Il est impossible d'évaluer le contrat conclu entre les CSM et la Ville de Montréal, puisque les honoraires ont été fixés à un taux horaire.

Cependant, il est intéressant de

noter que le taux horaire des Canadiens est multiplié par un facteur fixe de 2,5, alors que le taux horaire de la firme française "La Société d'études et d'équipements d'entreprises" est multiplié par un facteur de 2,5 majoré de 20 p. cent, tandis que celui de la firme française "Europe Etudes" est multiplié par un facteur de 2,9 majoré lui aussi de 20 p. cent. La différence entre les taux fixes peut s'expliquer par le fait que les heures de travail varient d'une entreprise à l'autre, mais on s'explique difficilement la majoration de 20 p. cent applicable aux deux compagnies françaises.

De plus, les CSM peuvent recourir aux services de ces deux firmes françaises sans l'autorisation du directeur du service des Travaux publics, privilège qu'ils n'ont pas dans le cas d'autres sous-traitants dont ils pourraient retenir les services (article 4.B).

Il est encore intéressant de noter que le consortium canadien doit effectuer les travaux de génie du complexe au complet "à l'exclusion de la toile du toit mobile, des câbles supportant et les accessoires se rapportant à cette toiture" (article 2). L'article ne le précise pas, mais il est bien évident que l'architecte Roger Taillibert entend bien garder l'exclusivité du toit jusqu'à la fin du projet.

Cette façon de travailler n'est pas sans causer des problèmes aux ingénieurs canadiens, car ils devront se fier aux calculs de M. Taillibert au moment d'évaluer les efforts du toit mobile sur le toit fixe et le mât.

Le contrat est accompagné de deux annexes très révélatrices... Ainsi, on y confirme (page 3,7) que certains plans sont toujours préparés à Paris. En effet, des notes à

la fin de la 2e annexe stipulent: "Date de livraison à Paris le samedi midi précédant la date indiquée ci-haut — Dimanche: CSM et directeur Ville de Montréal — Dimanche soir: Impression... — Lundi matin: livraison des plans chez le gérant de travaux".

La même annexe nous apprend que, "tel que présenté sur les esquisses, les voiles minces (du stade) sont impossibles à fabriquer". Ce qui n'est guère de nature à rassurer.

Enfin, l'annexe nous apprend que certains plans d'ingénierie ne sont pas encore terminés. Mentionnons, à titre d'exemples, les voiles minces des piscines (plans dus le premier mars 1975), les gradins permanents des piscines (premier avril 1975), les plans du mât du niveau 30.50 au niveau 154.00 mètres (1er février 1975 au 30 juin 1975), les éléments triangulaires du stade

(15 avril 1975), les voussours du stade (15 avril 1975), etc.

Devant le nombre élevé de plans qui restent à préparer, il est permis de se demander si l'étude de la firme Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés, mise en doute par le maire Drapeau, ne sera pas elle-même sous-évaluée.

En guise de conclusion, on peut aussi faire remarquer que pour le complexe olympique, on a maintenant engagé un architecte, Roger Taillibert, un mandataire-coordonnateur (Lalonde, Valois, Lamarre), un consultant en ingénierie (les CSM) et deux gérants de chantiers (Desourdy Inc. et Charles Durand et Associés). Et dire qu'à l'origine, c'est la division olympique du service des Travaux publics qui, par mesure d'économie comme se plaisait à le souligner le maire Drapeau, devait effectuer la plupart de ces travaux.

JEUX

SUITE DE LA PAGE A 1

naie olympique s'est transformé en inquiétude au cours des récentes semaines, à cause de la situation économique qui prévaut à travers le monde. De sorte que même en organisant un neuvième tirage de la loterie olympique et en vendant 7.5 millions de billets à partir du cinquième tirage, les revenus maximisés du COJO ne se chiffrent plus que par \$425 millions.

Par ailleurs, les dépenses ne font que grimper. En effet, au cours de la semaine, on a pu apprendre que l'étude du mandataire-coordonnateur qui avait établi les dépenses d'immobilisation à \$580 millions en dollars de 1974 se traduisait par des déboursés supérieurs de 18 p. cent en 1976, soit \$680 millions. Si on ajoute à cette somme les \$80 millions que coûteront les frais d'opération et les \$50 millions que coûtera vraisemblablement le village olympique, on arrive à un total de \$810 millions, ou la moitié du budget total du ministère de l'Éducation pour l'ensemble du Québec, immobilisations comprises.

Quant au déficit, il sera supérieur à \$300 millions, à moins que le maire Drapeau ne consente de très importantes coupures à son projet, chose qu'il a systématiquement refusée, et que M. Bourassa parait lui-même écarter.

D'ailleurs, dès le 20 décembre dernier, M. Rousseau faisait parvenir une lettre à la Ville de Montréal pour l'aviser que les prévisions surpasseaient et de beaucoup les revenus anticipés, et qu'il fallait procéder à des compressions de budget majeures.

La solution de rechange

Pour éviter aux Québécois d'écoper d'un tel déficit dont l'argent pourrait servir à l'érection simultanée de la Place Ville-Marie et de la Place Desjardins, voire d'une vingtaine d'hôpitaux dans les coins défavorisés du Québec, le COJO présentera une solution de rechange.

Ce stade de rechange permettrait d'économiser \$140 millions s'il n'était pas recouvert, et \$110 millions s'il l'était. En effet, LA PRESSE a appris au cours du week-end, que les experts engagés par le COJO, les architectes Desnoyers, Mercure, Lesly et Gagnon, et les ingénieurs Nicolet, Carrier, Dressel et Associés, avaient proposé un toit de forme géodésique qui ne coûterait que \$30 millions, comparativement à \$70 millions au moins pour le mât et le stade du projet Taillibert. Nous disons au moins parce que le mandataire-coordonnateur n'a pu évaluer avec certitude le coût du toit mobile, faute de données suffisantes.

Le recouvrement du stade de rechange ne se ferait qu'après les Jeux, car la priorité du COJO consiste à s'assurer que tout sera terminé à temps. Malgré tout, le COJO s'engagerait à le payer en tout ou en partie.

Car, que la Ville de Montréal le veuille ou non, le COJO ne pourra la rembourser que dans la mesure de ses revenus, puisque le COJO ne peut pas être déficitaire. Quelqu'un d'autre que lui devra assumer le déficit.

Corps administratif à durée limitée, le COJO se pose aussi un problème de conscience, à savoir s'il est normal en période d'inflation d'investir quelque \$600 millions dans un complexe sportif.

Au sujet du village olympique, le COJO étudie présentement trois solutions de rechange, dont deux d'un village temporaire, mais auparavant, il veut s'assurer que l'étude établie par les Consultants en aéroports internationaux de Montréal qui fixaient le coût du village à \$70 millions colle bien à la réalité.

Chose certaine, si le coût du village s'avère fondé, il n'est pas question que le COJO y donne suite. D'ailleurs, tout ne va pas comme dans le meilleur des mondes entre le COJO et les promoteurs du village, les Terrasses Zorolega. La chose est évidente quand on entend dire au COJO qu'il n'avait d'autre choix que les Terrasses Zorolega lorsqu'il a hérité du dossier.

Il sera aussi intéressant de connaître la date exacte de la remise de l'analyse de la maison Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés aux autorités municipales, surtout en se rappelant que les élections ont eu lieu le 10 novembre à peine un mois avant que le rapport ne soit connu du public.

QUESTIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

dans la production des pièces préfabriquées. De quelle façon entend-on le combler?

• M. Taillibert recevra-t-il des redevances sur les brevets d'ingénierie qui permettra d'atteindre le sommet du mât?

• M. Otto Frei, de l'Université de Stuttgart, considéré comme le "père des toits suspendus", a sérieusement mis en doute la possibilité de réaliser le toit du stade. Lui et ses élèves ont préparé une étude qui devait démontrer qu'aucun des 40 projets de l'envergure de celui de M. Taillibert n'a dépassé le stade des projets. Qu'en pense M. Taillibert?

• Où et quand ont été effectués les essais en soufflerie sur le toit du stade? Avait-on recréé les conditions climatiques de Montréal? N'est-il pas vrai que la conception de la toile a déjà été confiée à une compagnie française de textiles?

• M. Taillibert a-t-il des redevances sur les brevets des sections d'estrades qui se déplacent sur coussin d'air?

Le vélodrome

• Comment explique-t-on que la compagnie française Sigma Plastique (qui n'a jamais fait affaires au Canada auparavant) ait eu vent de l'ouverture de soumissions publiques pour les lanternes du toit du vélodrome, elle qui est installée dans un petit village de banlieue de Grenoble?

• N'est-il pas vrai que lors d'une réunion à son bureau de Paris à laquelle il avait convié des experts en acrylique de la firme allemande Rohm, l'architecte Roger Taillibert avait présenté le président de Sigma Plastique comme étant un de ses ingénieurs? M. Taillibert est-il actionnaire de Sigma Plastique?

• Comment expliquer que la compagnie montréalaise Zimmcor avait déposé une soumission pour une superficie spécifiée pour les lanternes, et que Sigma Plastique a déposé une soumission pour une quantité moindre, ayant appris entre-temps que la superficie des lanternes avait été réduite?

• N'est-il pas vrai que M. Nafati, président de Zimmcor, a sérieusement mis en doute la solidité des lanternes du vélodrome dans une lettre de dix pages adressée à M. Drapeau; que Zimmcor a fait préparer une maquette grandeur nature d'un des lanternes; consultants en ingénierie, des spécialistes de M. Taillibert des experts qui lui ont prouvé, photos à l'appui, que la section de lanternes testée s'était effondrée de sept pouces sous le poids recommandé dans le Code national du bâtiment?

• Pourquoi les deux plus grands fabricants d'acrylique au monde, la compagnie allemande Rohm, et la compagnie américaine Rohm and Haas, ont-ils refusé de fournir l'acrylique requis pour les lanternes?

• M. Fritz Rarig, secrétaire général de la compagnie Rohm and Haas, considère comme étant dangereux le principe de "sandwich" utilisé par Sigma Plastique pour les lanternes. Pourquoi cette compagnie persiste-t-elle à utiliser ce procédé?

• Pourquoi le ministère du Travail (section d'approbation des plans) a-t-il refusé d'approuver les plans du toit du vélodrome et demandé à Sigma Plastique d'effectuer des essais très rigoureux?

La piscine

• N'est-il pas vrai que la division olympique avait recommandé l'utilisation de tuiles glissantes pour la piscine, pour être obligée ensuite par les spécialistes à utiliser des tuiles antidérapantes?

• N'est-il pas vrai que le système recommandé pour la chloration de l'eau (dispositif au gaz) est le même qui a fait des morts aux États-Unis? N'est-il pas vrai que ce sont les experts qui ont évité à temps cette erreur monumentale?

• N'est-il pas vrai que le même principe des lanternes du vélodrome sera utilisé pour la piscine?

Roger Taillibert

• A combien s'élèveront les honoraires de M. Taillibert? Est-ce que ces honoraires comprennent les redevances sur brevets?

• Si M. Taillibert n'a pas,

comme le dit M. Drapeau, signé un contrat, sur quel document s'appuie la Ville de Montréal pour lui verser des avances qui atteignent actuellement au moins \$1.5 million? Si c'est une lettre d'intention, pourquoi ne l'a-t-on pas rendue publique?

La division olympique du service des Travaux publics

• A part d'oublier de calculer dans ses quantités de matériaux requis la moitié du béton et le tiers de l'acier d'armature (erreur évaluée à \$50 millions) requis pour le stade, à part de recommander des principes de chloration qui ont fait des morts, que fait exactement la division olympique, puisqu'on a engagé pour le chantier olympique un architecte "conseil", un mandataire-coordonnateur, des consultants en ingénierie, des spécialistes en mécanique des sols et deux gérants de chantier?

• La division olympique est-elle toujours dirigée par le même directeur?

COMMANDO

SUITE DE LA PAGE A 1

fuite, fixant leur échéance à sept heures du matin.

Sur invitation personnelle du président Giscard d'Estaing, l'ambassadeur d'Égypte devait s'amener à l'aéroport peu avant l'expiration du délai, accompagné du ministre de l'Intérieur, M. Michel Poniatowski.

M. Qadri pénétrait immédiatement dans les toilettes, et quelques instants après, les commandos libéraient deux des otages, une femme de 25 ans et l'enfant de 4 ans, qui furent immédiatement pris en charge par les services ambulanciers. Ils étaient sains et saufs, mais épuisés.

Les négociations progressaient rapidement, par ailleurs, et moins de deux heures plus tard, les huit derniers otages étaient libérés et un Boeing 707 spécial d'Air France, le Château de Compiègne, se tenait prêt à décoller avec les trois commandos.

Les commandos, le visage dissimulé par un bas, et leur huit derniers otages, les yeux bandés, se sont dirigés en groupes vers l'escalier conduisant au hall de l'aéroport.

Ils se sont ensuite dirigés vers le Boeing d'Air France à bord duquel ils ont pris place, laissant leurs otages au pied de la passerelle.

L'avion a décollé d'Orly peu avant 10 h. Aucun plan de vol n'ayant été déposé, l'on ignorait la destination de l'appareil, qui avait dans ses réservoirs 46 tonnes de carburant, lui permettant six heures de vol.

Après le départ de l'appareil, sur



Benton est décédé

Le peintre américain Thomas Hart Benton est décédé hier dans un hôpital de Kansas City (Missouri). Il était âgé de 85 ans. Principalement muraliste, Benton choisissait la plupart de ses thèmes dans l'histoire américaine. Parmi ses oeuvres les plus connues figurent la fresque moderne "America" peinte sur le mur d'une école de recherches sociologiques de New York en collaboration avec le muraliste mexicain Clemente Orozco, et deux toiles, Boomtown et Cotton Pickers. Cette photo de Benton a été prise en 1970.

la ligne Milan-Athènes, le ministre de l'Intérieur, M. Michel Poniatowski, a déclaré aux journalistes que la libération des otages était "la condition absolue" posée par les autorités françaises à tout règlement négocié de l'affaire.

Dans une entrevue ce matin, l'ambassadeur d'Israël à Paris M. Asher Ben Natan, a mis sérieusement en doute l'autorité du Yasser Arafat sur tous les éléments de l'OLP, mais M. Eddy Kalak, représentant de l'OLP dans la capitale française a annoncé que l'OLP réclamera l'extradition des trois hommes pour les traduire devant un tribunal révolutionnaire.

Idylle tardive

PALERME (UPI) — Ignazio Colica était revenu au pays après avoir passé dix-sept ans aux États-Unis, pour tomber éperdument amoureux de sa voisine, Vita Pellerito.

Mais les familles s'opposaient au mariage et hier Ignazio a enlevé Vita. Il a 86 ans, elle 82.

"Moi, ça va très bien."



"Le représentant d'Investors m'a vraiment conseillé. Il m'a montré comment un plan enregistré d'épargne-retraite bien spécial pouvait répondre à mes besoins particuliers."

Norman Robitaille, Dorval.

A 27 ans, Norman Robitaille est marié depuis 3 ans. Il est co-propriétaire d'une quincaillerie. Il est client d'Investors pour 5 bonnes raisons.

Raison no 1: Il y a des centaines de façons d'établir un plan enregistré d'épargne-retraite. Un représentant d'Investors établira avec vous celui qui vous convient le mieux. Il vous apporte, chez vous, son expérience et sa compétence, et vous conseille objectivement.

Raison no 2: Investors sait comment les nouvelles dispositions du budget gouvernemental annoncé en novembre 1974 peuvent affecter votre impôt personnel. Elles peuvent avoir un effet sensible sur vos économies d'impôt dans l'immédiat et sur l'importance de votre revenu à la retraite.

Raison no 3: Investors offre des placements sûrs et souples. Avec plus de 300,000 clients, elle est la plus grande compagnie canadienne en son genre. Elle offre à ses clients toute une gamme d'options. Contrats de placements garantis, Fonds hypothécaire et Fonds mutuel à actions ordinaires, chacun pouvant servir de base à un plan enregistré d'épargne-retraite ou être combiné avec d'autres pour former un programme financier complet.

Raison no 4: Investors propose des modes de contribution faciles et simplifiés les relevés. Il existe essentiellement deux façons de contribuer

à un plan enregistré d'épargne-retraite: un seul versement annuel total ou des versements mensuels. Vous recevez un formulaire au moment de faire votre rapport d'impôt, c'est un relevé clair de votre contribution annuelle déductible de l'impôt.

Raison no 5: Investors peut vous fournir tous les services de planification financière que l'on retrouve habituellement dans les banques, maisons de courtage, de fiducie et d'assurance. Elle peut vous aider à établir un programme financier complet.

Prenez le temps qu'il faut pour faire un placement comme il faut.

Téléphonez au représentant d'Investors dès aujourd'hui afin de découvrir tout ce que peut vous apporter un plan enregistré d'épargne-retraite Investors.

C'est ce qu'a fait Norman Robitaille.



Investors
LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE

Agir à temps pour l'avenir.

M. J. Hamilton
Gérant régional, suite 240, 1, Place du Commerce, Ile des Soeurs
Tél.: 766-7736

M. R. Muller
Gérant régional, 1303, avenue Greene, suite 105, Westmount
Tél. 931-3561

MOT-MYSTÈRE

GÉOGRAPHIE — Un mot de 5 lettres

1	E	T	B	I	M	A	N	T	E	A	B	U	C	S	S
2	P	L	E	M	A	N	S	E	E	P	N	E	F	E	A
3	A	E	L	R	E	B	A	R	O	S	O	G	N	O	M
4	N	J	R	E	O	I	F	R	L	E	U	R	O	U	A
5	E	U	C	O	U	F	T	O	B	P	M	E	U	L	D
6	L	R	E	D	U	O	R	R	M	L	E	D	E	E	A
7	R	A	R	O	G	Y	E	E	A	A	A	E	D	L	A
8	D	E	G	O	T	I	U	Q	M	D	I	U	A	G	E
9	E	R	G	U	Y	A	N	E	N	I	E	S	E	T	N
10	I	S	O	I	N	T	I	E	W	O	K	N	L	A	G
11	R	A	R	J	N	E	J	Y	N	A	O	A	O	M	A
12	E	R	R	E	F	A	Q	J	U	I	M	I	T	I	P
13	M	D	I	L	P	A	Y	N	E	K	P	O	E	S	M
14	O	E	O	O	R	I	V	A	G	E	O	L	N	E	A
15	R	G	N	I	N	E	I	D	N	I	D	N	A	T	C

ABER	DUNE	IRAQ	NOUMEA	SARDE
ALASKA	EBRE	JAPON	ONEGA	SEINE
ALPES	ERIE	JURA	OUED	SEOUL
ALPINE	ETNA	KENYA	OUELLE	SIAM
AMONT	EUROPE	KOWEIT	PEROU	SUEDE
ANDIN	FJORD	LAGUNE	PERSE	TAMISE
ANETO	FORET	LEMAN	PORT	TOGO
ANGOLA	GOLFE	LENAN	QUITO	TYROL
ANSE	GOUFFRE	MALTE	RADE	YUKON
CAMPAGNE	GREC	MER	REGINA	
CUBA	GUYANE	NAMIB	RIVAGE	
DAMAS	INDIEN	NOIR	ROME	

Solution du dernier problème : JAVELOT

Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous restent composent le mot-mystère

AU FIL DES LOISIRS

AVEC DOLLARD MORIN

CE SOIR — dès 6 h 30, au centre récréatif St-Denis, 5115, rue Rivard, angle Laurier, cours de l'Atelier du Comique avec initiation, pour les 18 ans et plus, à l'art du clown (389-2859).

— A 8 h, au Comité féminin de St-Arsène (sous-sol de l'église), 1025 est, rue Bélanger, ouverture de la 2e session d'art culinaire (274-9137).

— A 7 h, aux loisirs N.-D.-du-Foyer, 5999, 40e Avenue, à Rosemont, reprise des activités pour 1975 (256-8674).

— A 7 h 30, au centre ré-

créatif Pierre-Bernard, 3055, rue Mousseau, dans l'est de la ville, ouverture des cours de topographie, carte et boussole, avec l'Association des Chasseurs et Pêcheurs Unis de Montréal (872-2954).

— A 8 h, séance du Ciné-Club de la Société culturelle Québec-URSS, au 6827, rue St-Hubert, avec le grand film "Aux journées d'octobre", commémorant la mort de Lénine" (272-5033); demain également.

— Au centre de yoga "Le Lotus", 1250 est, boul. St-Joseph: à 7 h, séance d'introduction aux cours de Hatha-Yoga; à 8 h 30, cours d'astrologie avec Marthe Chaloux (entrée libre).

— A 7 h 30, au pavillon

Latournelle de l'UQAM, 840, rue Cherrier, ouverture des cours de ski de fond, offerts par la Zone de Ski Laurentienne (demain soir, à 7 h 30, même cours, au collège Marie-Victorin, 7000, boul. Marie-Victorin, à Montréal-Nord).

— A St-Laurent: — aux polyvalentes Emile-Legault et Father McDonald, ouverture des cours de conditionnement physique pour les adultes (744-6411, poste 261).

DEMAIN: — à 8 h, "mardi mystique" animé par le maître égyptien Anubis Schenouda, au 6933-A, rue Ch-Colomb, près Bélanger, sur le thème "Le Tantrisme", avec séance audio-visuelle (272-8569 ou 334-7268).

En bref

Une danse bavaroise est organisée conjointement par les Loisirs Notre-Dame-de-l'Assomption et le 22e Mouvement Récréatif de Montréal. Elle aura lieu le samedi 1er février, à 8 h, à la polyvalente Pierre-Dupuy, 2100, rue Parthenais, angle Ontario.

X X X

Des cours de natation sont offerts aux adultes et aux enfants, à la magnifique piscine du Carrefour St-Arsène, 7355, rue Ch-Colomb, par des instructeurs qualifiés de la Croix-Rouge, sous la direction de Louise Dagenais. En outre, des cours de danse y sont donnés aux adultes et aux jeunes, le vendredi soir, ainsi que le dimanche. Renseignements: 274-5523, poste 13 (après 3 h 30).

X X X

Des séances d'information et d'échanges auront lieu au Gay Women's Club, 3664, rue Ste-Famille, les 24, 25 et 26 janvier. Pour renseignements: 843-4902 (de 2 h à 10 h) ou 842-1066 (de 9 h du matin à 5 h).

Le projet "Contact"

Depuis le 8 janvier, la 2e tranche du projet "Contact" est entamée au Patro Le Prévoist, 5707, rue St-Dominique. Elle se poursuivra jusqu'à la fin de mars ou début d'avril.

L'objectif de cette "Initiative locale" vise la démocratisation du loisir moderne de consommation. De fait, on s'y préoccupe de faire connaître aux enfants une forme de loisir autre que celle où le but visé est de faire de l'argent ou simplement, d'occuper les gens.

C'est donc dans le cadre d'une matinée ou d'un après-midi de loisirs organisés que les jeunes sont invités à participer activement à diverses activités qu'on leur propose. Ces activités sont: jeux de table, sports, chant de groupe, animation théâtrale, échanges, etc.

Du nouveau

Les participants à ce projet

sont des élèves de 4e, 5e et 6e années des écoles francophones de la région avoisinant le Patro.

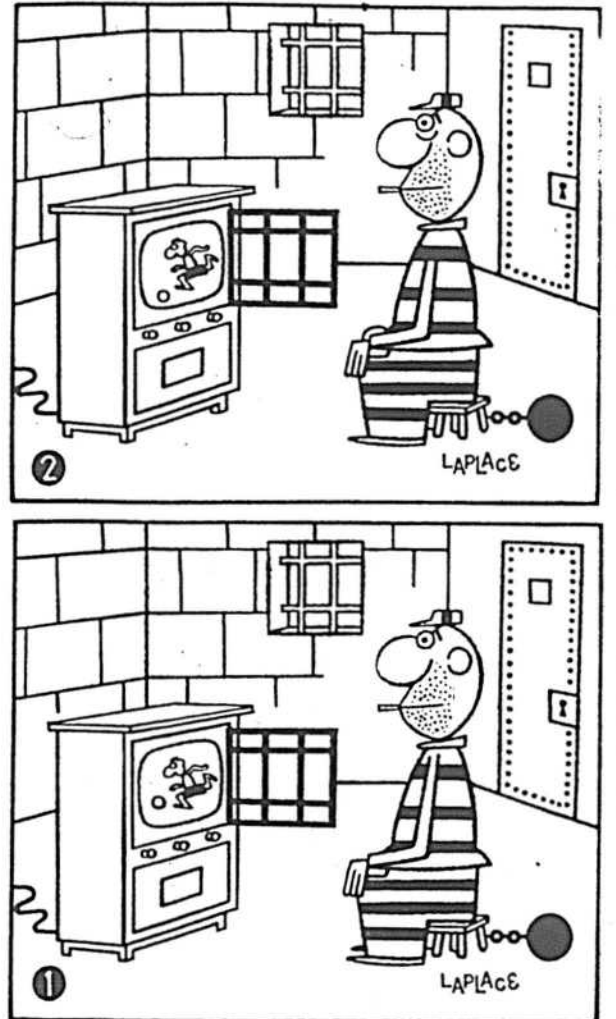
Pour cette 2e tranche, quelques modifications ont été apportées au programme. Ainsi, par exemple, au lieu d'inviter les enfants à s'adonner aux arts plastiques, on a cherché un autre moyen pour leur permettre de s'exprimer.

A cette fin, on a décidé d'emprunter la formule des "sketches" sur le thème du loisir, en encourageant les jeunes à révéler librement leurs sentiments. En outre, on a ajouté un diaporama qui a l'avantage de fournir aux jeunes un aperçu audiovisuel des activités du Patro. Renseignements: 270-4108.

Tout laisse présager que cette 2e tranche obtiendra un aussi grand succès que la première partie!

êtes-vous observateur?

Ces deux dessins de LAPLACE sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.



VOIR SOLUTION A LA FIN DES ANNONCES CLASSEES

BASILE



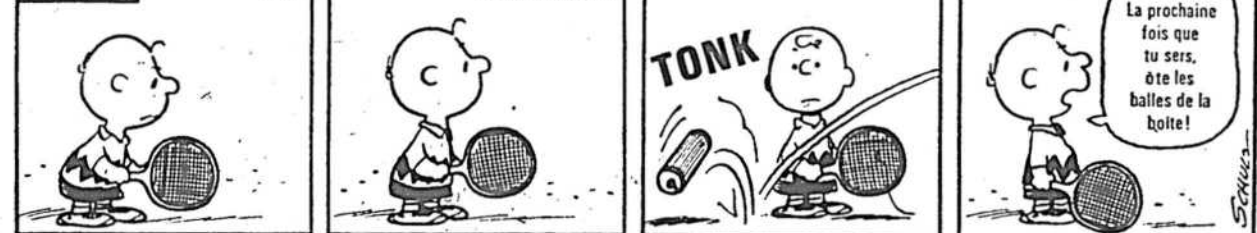
PHILOMÈNE



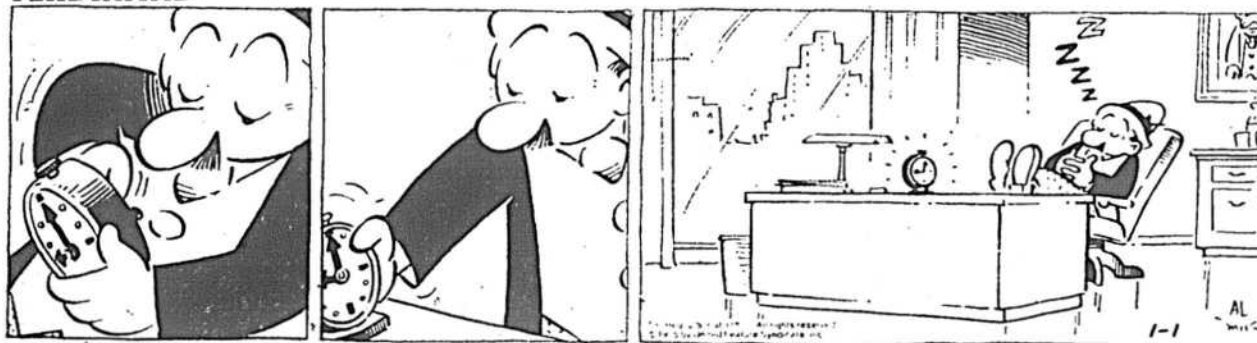
LES NAUFRAGÉS



PEANUTS



FERDINAND



LES MICROBES



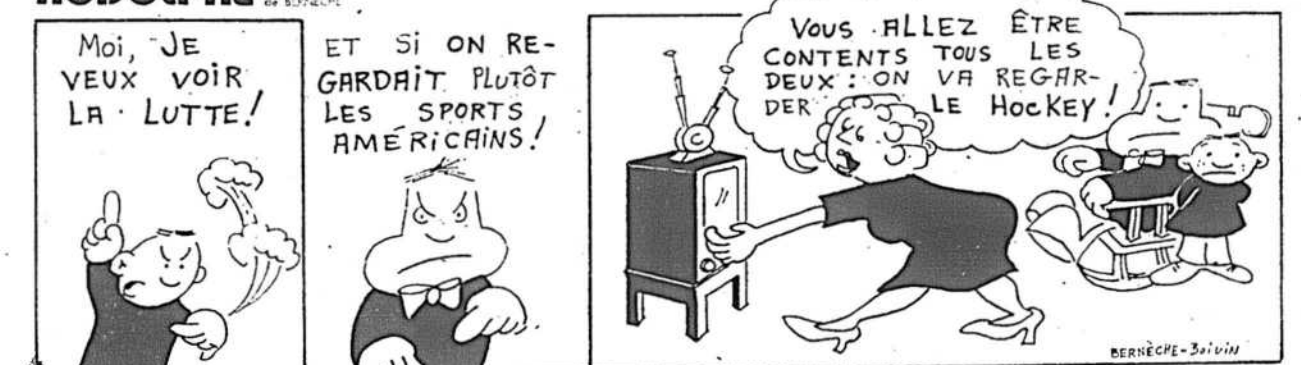
JULIETTE DE MON COEUR



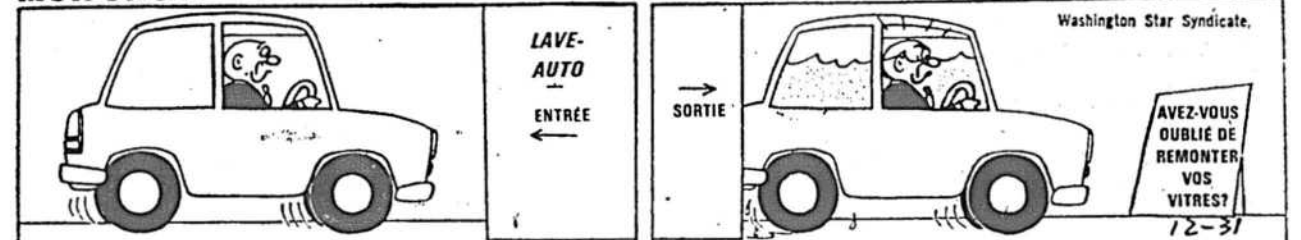
CANDIDE PAR MENA



RODOLPHE



MON ONCLE



MUTT ET JEFF



BOZO



en bref

Toujours rien de décidé au Portugal sur la question du syndicat unique

LISBONNE (UPI) — Le gouvernement portugais n'a pu encore parvenir à une décision sur la question de la centrale syndicale unique.

Les sept heures de débats du Conseil des ministres de vendredi soir n'ont pas donné de résultat et les discussions reprendront aujourd'hui. Certes, il serait possible de reporter la décision après l'élection de l'Assemblée constituante prévue pour le mois d'avril. Mais le mouvement des forces armées tient à statuer rapidement.

Les organisations non communistes sont hostiles à la centrale syndicale unique, parce qu'elles redoutent qu'elle soit dominée par la gauche. L'Eglise, pour sa part, a repris les termes d'un document du Vatican disant que le libre choix du syndicat est un droit fondamental de la classe ouvrière.

Quarante roquettes font 22 morts à Phnom Penh

PHNOM PENH (AFP) — Quarante roquettes sont tombées dans la soirée de dimanche et la nuit dernière sur Phnom Penh et son aéroport, situé à 9 kilomètres à l'ouest, faisant au total 22 morts et 60 blessés dont plusieurs graves.

Dix autres sont tombées à l'aube, en plein cœur de Phnom Penh, sur le marché central, ainsi qu'à la limite septentrionale de la capitale près de l'usine électrique alimentant la ville, faisant huit morts et quinze blessés. Certaines des roquettes tirées dans la nuit ont encadré l'hôtel le Phnom, où se logent les journalistes étrangers. L'une d'elles est tombée en face de l'hôtel, sur le mur d'enceinte du lycée français Descartes, dont les cours ont été suspendus. Il n'y a toutefois pas eu de victime, étant donné l'heure avancée.

Installation d'une base américaine sur une île de la mer d'Oman

BEYROUTH (AFP) — Un accord portant sur l'installation d'une base militaire américaine dans l'île omanaise de Massirah, a été conclu entre le sultan d'Oman et l'administration américaine lors de la récente visite à Washington du sultan Kabous, rapporte le quotidien libanais "As Safir" de source diplomatique. L'île de Massirah est située au large des côtes d'Oman, à quelque 400 km au sud de Mascate.

L'accord prévoit également la fourniture d'armes, d'équipements et d'experts militaires américains à Oman, afin de renforcer son potentiel défensif, poursuit le journal, qui estime qu'il s'agit là d'un prélude à l'intervention militaire américaine dans les pays pétroliers du golfe.

Cet accord, dit encore le journal, intervient à la suite de la visite dans le sultanat de M. William Colby, chef de la CIA, venu inspecter le terrain pour évaluer les possibilités d'intervention américaine contre le FLO (Front de libération d'Oman).

Toujours selon "As Safir", le sultan Kabous a eu recours aux Etats-Unis en raison d'un conflit opposant à Téhéran, qui a dernièrement procédé à la relève des troupes assistant les forces omanaises dans la lutte contre le FLO, sans en référer aux autorités du sultanat.

Evacuation vers la Turquie de Chypriotes turcs

NICOSIE (AFP) — Environ six cents Chypriotes turcs, réfugiés depuis le conflit de l'été dernier dans la base britannique d'Episkopi, à Chypre, ont été évacués déjà vers la Turquie, apprend-on de source autorisée à Nicosie.

On indique de même source qu'environ mille trois cents Chypriotes turcs seront évacués aujourd'hui à bord d'appareils de la compagnie aérienne turque Turk Hava Yollari sur Adana, en Turquie. Un nombre égal de Chypriotes turcs partiront tous les jours vers la Turquie jusqu'à l'évacuation totale des neuf mille Chypriotes turcs réfugiés dans la base britannique depuis les hostilités de l'été dernier.

Les entretiens Sadate-Faysal, prélude possible à un nouveau retrait israélien

LE CAIRE (AFP) — Les entretiens du président Sadate avec le roi Faysal d'Arabie Saoudite, qui ont commencé hier à Assouan et devaient se terminer ce matin pour donner le feu vert à des négociations pour un nouveau retrait israélien des territoires occupés, estiment-on dans les milieux diplomatiques arabes au Caire.

Ces négociations israélo-arabes auraient pour but, selon ces milieux, un nouveau repli des forces armées israéliennes sur les trois fronts: Sinaï, Golan et Jourdain. Elles se dérouleraient, toujours selon ces mêmes sources, dans l'esprit de la politique pas à

pas du secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger. On estime dans les milieux diplomatiques arabes au Caire, que la tournée du roi Faysal, dans les trois pays du champ de bataille en vue de coordonner leur position en prévision de telles négociations, a de fortes chances de réussir. D'ores et déjà une coordination entière existe entre l'Egypte et la Syrie. Le seul problème aigu, notent ces milieux, est l'attitude de la résistance palestinienne.

Le roi Faysal, qui est arrivé d'Amman et qui, par un chèque de près de neuf millions de dollars, a apaisé les

critiques palestiniennes sur l'abstention des pays arabes à financer la résistance pourrait demander au président Sadate d'intervenir à nouveau auprès des dirigeants de l'OLP.

La conférence quadripartite (Egypte-Syrie-Jordanie et OLP) qui s'est réunie au début du mois au Caire n'a pas réglé tous les problèmes entre le royaume hachémite et les leaders palestiniens. Des réunions périodiques ont été envisagées. La première est prévue à Damas dans la première quinzaine du mois prochain.

A ce rythme, les différends jorda-

no-palestiniens auraient ce mal chronique d'être toujours en voie de solution. Tandis que pour le président Sadate et son allié saoudien les relations entre Amman et l'OLP sont le point faible du monde arabe. Il s'agirait donc pour le moment d'amener les leaders palestiniens à ne pas trop exiger du roi de Jordanie afin de pouvoir aboutir à un nouveau retrait israélien.

En fait, le temps presse. Il ne reste plus que 95 jours avant l'expiration du mandat des casques bleus, dans le Sinaï et le président Sadate a déclaré lundi dernier que ce mandat ne sera pas renouvelé si auparavant un nou-

veau repli israélien n'était pas intervenu sur les trois fronts.

La seule formule pouvant amener un tel résultat ne peut être maintenant, après le report de la tournée de M. Léonide Brejnev au Proche-Orient, que celle du pas à pas de M. Kissinger. Le président Sadate a clairement laissé entendre dans ses récentes interviews qu'il y était favorable.

La visite du roi Faysal, qui a inscrit Assouan sur son itinéraire dès que le secrétaire général du parti communiste soviétique a reporté son périple au Proche-Orient, va probablement, estime-t-on, débloquer la situation.

Une victime de la torture chilienne décide de parler

WASHINGTON (AFP) — Le fils d'un général chilien a raconté, dans une interview publiée dimanche par le Washington Post comment lui et son frère ont été torturés par la police secrète du régime Pinochet dans un local baptisé "la maison du rire" par les prisonniers politiques chiliens.

M. Mauricio Ruiz, 23 ans, qui était opposé au régime de gauche de Salvador Allende, a déclaré que son père, le général à la retraite Teodoro Ruiz Diez, qui était un ami de l'ancien président et n'a pas encore été inquiété, l'a autorisé à faire part de son expérience aux Etats-Unis, "pour le bien du peuple chilien, afin que la liberté et la démocratie puissent revenir".

Mauricio Ruiz, résident aux Etats-Unis, avait regagné le Chili trois mois

avant le coup d'Etat du 11 septembre 1973, afin d'obtenir le visa nécessaire pour obtenir son permis de séjour aux Etats-Unis. Il était en faveur du coup d'Etat. Mais il a été arrêté, comme son frère Gonzalo, le 21 septembre 1974, par la police secrète. Selon ses dires, il a été battu et soumis à des simulacres d'exécution, tandis que son frère était torturé à l'électricité. En outre, il dit avoir vu et entendu, pendant sa semaine de captivité, les résultats de tortures sur d'autres détenus.

Après sa libération, Mauricio a reçu l'autorisation de l'ambassade américaine de se rendre aux Etats-Unis, tandis que son frère obtenait la nationalité canadienne.



Plusieurs milliers d'Irlandais catholiques et protestants ont manifesté ensemble devant l'hôtel de ville de Belfast en faveur de la paix.

Un premier pas est franchi en Ulster

Rencontre entre représentants britanniques et le Sinn Fein

BELFAST (AFP) — Moins de trois jours après la fin de la trêve irlandaise, des représentants du gouvernement britannique et des délégués du Sinn Fein — l'organe politique des provos — se sont rencontrés dimanche quelque part en Ulster.

Ce premier contact officiel entre les deux parties a été immédiatement minimisé par M. Merlin Rees, secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord qui a précisé qu'il ne s'agissait pas de négociations mais d'un simple échange de vues. Il s'agit malgré tout d'un premier pas, Londres ayant toujours assuré la majorité protestante d'Ulster qu'il ne pouvait être question de discuter avec les poseurs de bombes.

Le premier ministre, M. Harold Wilson, a-t-il personnellement pris l'initiative

de ces discussions? L'IRA l'affirme. Elle a annoncé, en effet, que le leader travailliste avait été très ému par la rupture de la trêve qui avait apporté à l'Irlande du Nord et à l'Angleterre une paix inespérée de vingt-cinq jours.

Sur les résultats de ces entretiens, on sait peu de choses. M. Merlyn Rees n'a pas écarté la possibilité qu'il y ait de nouvelles réunions avec le Sinn Fein et n'a pas explicitement lié ces contacts avec la cessation réelle et durable de la violence, seule capable, selon lui, de permettre au processus réel de paix de s'engager.

Du côté républicain, on n'était pas plus explicite dimanche soir sur la tenue des entretiens. Le révérend William Arlow, l'un des chefs religieux dont le rôle avait été déterminant

dans la première prolongation de la trêve, a déclaré que le conseil militaire de l'IRA se réunirait très vite pour décider si la trêve pouvait être à nouveau décrétée. J'ai toujours de l'espoir a-t-il déclaré.

La rencontre entre le Sinn Fein et les autorités britanniques a naturellement provoqué l'inquiétude et la colère des loyalistes protestants, qui ont publié une déclaration dimanche soir affirmant leur résolution d'empêcher le bradage du peuple d'Ulster. Les leaders protestants ont cependant reçu l'assurance que la position du gouvernement britannique n'était pas changée et qu'aucune libération de prisonniers n'interviendrait sans que l'IRA baisse les armes. Quant à l'Association de défense de l'Ulster — groupe para-militaire protestant —, elle a ré-

affirmé qu'elle n'accepterait aucun accord entre le gouvernement et l'IRA, quel que soit son contenu.

Sur le terrain, la violence a repris et l'on déplore dimanche soir le premier mort de cette crise depuis le début de l'année: un garçon de sept ans a été tué par l'explosion d'une bombe sur laquelle une des vaches qu'il gardait avait marché. A Londres, cinq personnes ont été blessées en fin de soirée dans une fusillade devant un hôtel londonien, le Portman Hotel, sans que l'on puisse encore formellement imputer cet acte à l'IRA.

Enfin, parce que l'espoir de paix est tenace en Ulster, quinze mille personnes ont prié en commun dans l'après-midi à Belfast pour la fin du drame irlandais.

La nouvelle constitution chinoise abolit la fonction de président

PEKIN (Reuters) — Adoptée par le quatrième Congrès national du peuple, la nouvelle constitution de la Chine, dont la teneur a été annoncée dimanche, abolit la fonction de chef d'Etat et renforce le contrôle du parti sur le Congrès.

Elle stipule également que le président du Comité central du Parti communiste chinois, actuellement le président Mao Tse-Toung devient commandant en chef des forces armées.

C'est la première fois que la constitution chinoise, élaborée en 1954, est révisée. Le nouveau document est un texte considérablement simplifié, consistant en quatre chapitres comportant en tout seulement trente articles. La constitution précédente était aussi divisée en quatre chapitres, mais avait cent six articles.

Le rapport qui accompagnait le projet de révision de la constitution, présenté par le nouveau vice-président Chang Chun-Chiao, indique que la nouvelle version répond aux principes so-

cialistes tout en permettant un plus grand degré de souplesse dans leur application.

Le quatrième congrès, qui s'est réuni du 13 au 17 janvier à Pékin, était le premier depuis dix ans. Le précédent s'était tenu en 1964-1965.

L'abolition du poste de chef d'Etat était prévisible après la disgrâce dans laquelle son dernier détenteur, Liu Shao-Chi, était tombé pendant la révolution culturelle et la mort de l'ancien dauphin du président Mao, Lin Biao.

Mao, aujourd'hui âgé de 81 ans, s'est démis de sa fonction de chef d'Etat en 1959. Il avait assisté au troisième congrès en qualité de simple député pour la ville de Pékin. On pense qu'il n'a pas assisté aux débats du quatrième congrès.

Le leader spirituel de la révolution chinoise, que des visiteurs étrangers ont récemment trouvé en excellente forme, se trouverait actuellement hors de la capitale.

La condamnation du Trade Act par le Brésil Nouveau revers pour la diplomatie américaine

RIO DE JANEIRO (AFP) — La sévère condamnation par le Brésil de la loi du commerce (Trade Act) nord-américaine constitue un nouveau revers pour la diplomatie de Washington en Amérique latine.

Telle est l'opinion de la plupart des observateurs au lendemain de la publication d'une lettre du président Ernesto Geisel à son homologue brésilien, Carlos Andres Perez, dans laquelle le chef d'Etat brésilien dénonce l'existence dans la nouvelle loi de clauses représentant une grave menace pour les intérêts latino-américains et brésiliens.

C'est la première fois depuis de nombreuses années, observe-t-on, qu'un chef d'Etat brésilien critique aussi ouvertement la politique économique des Etats-Unis.

Dans sa lettre, le général Geisel s'élève notamment avec vigueur contre l'esprit protectionniste de la nouvelle loi qui, à ses yeux, constitue malheureusement une réaffirmation de positions traditionnelles tendant à congeler l'actuelle distribution internationale de la richesse et du pouvoir économique.

Le président brésilien affirme à cet égard que la position du Brésil coïncide avec celle du Venezuela et que son gouvernement appuie la suggestion de Caracas de porter le problème devant le conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (OEA), et, éventuellement, devant une réunion spéciale des chancelliers latino-américains.

Selon la plupart des analystes, le contenu et le ton de la lettre du général Geisel, qui répondait à un message du président Perez, s'expliquent

par deux motifs, à la fois économiques et diplomatiques.

D'une part, il ne fait aucun doute, d'après ces observateurs, que le chef de l'Etat a voulu personnellement réaffirmer, à la veille de la réunion de l'OEA, la solidarité du Brésil à l'égard des autres pays de l'hémisphère sud qui s'estiment menacés par les clauses du Trade Bill.

Cette attitude, observe-t-on, s'inscrit logiquement dans le cadre des efforts faits ces derniers mois par le Brésil pour améliorer d'un part son image sur le continent, et de l'autre ses relations avec ses deux voisins les plus puissants, le Venezuela et l'Argentine, qui par le passé n'ont pas ménagé leurs critiques à l'égard des visées hégémoniques de Brasilia.

Evasions à Caracas

CARACAS (AFP) — Trois des principaux dirigeants de la guérilla vénézuélienne et vingt autres détenus se sont évadés hier matin à l'aube de la caserne San-Carlos à Caracas, où ils purgeaient des peines pour activités subversives, apprend-on de source officielle à Caracas. Un communiqué officiel du ministère de la Défense indique que les détenus, dirigés par Carlos Betancourt, Carlos Prada et Gabriel Puertas, se sont évadés en passant par un tunnel de 104 mètres de long alors qu'un groupe d'individus non identifiés attaquait la caserne.

Brejnev serait hospitalisé

MOSCOU (AFP) — M. Leonide Brejnev serait actuellement dans un hôpital y subissant des examens médicaux et il se trouverait dans l'obligation temporaire de cesser toute activité, a affirmé dimanche un diplomate d'un pays d'Europe orientale.

La nature de la maladie dont souffrirait le secrétaire général du Comité central du Parti communiste soviétique n'a pas été précisée par cette source qui a ajouté toutefois que M. Brejnev nécessitait des soins constants et que son hospitalisation pourrait se prolonger pendant une période indéterminée.

Pendant son absence forcée, la direction collégiale au Kremlin a naturellement dû être renforcée, déclaration de même source, mais le chef du Parti communiste soviétique n'a pas démissionné de son poste.

D'ailleurs, le quotidien "Pravda", organe du comité central du PCUS mentionnait plusieurs fois hier le nom du camarade Leonide Brejnev, accompagné de son titre.

L'état de santé de M. Brejnev qui donne lieu presque chaque jour depuis bientôt un mois à des rumeurs incontrôlables, n'a jamais été mentionné dans la presse soviétique et n'a fait l'objet d'aucune déclaration officielle. Mais ces rumeurs diffusées par les agences de presse et journaux étrangers n'ont jamais été démenties par les autorités. En revanche, les dépêches de la presse étrangère qui laissent entendre ou affirment, que M. Brejnev aurait des difficultés politiques ont déjà été vivement critiquées en même temps que les kreninologues, par l'agence officielle de Tass.

Il est significatif de constater que la plupart des rumeurs sur la santé de M. Brejnev qui parviennent aux correspondants en poste à Moscou, ont pour origine, directe ou indirecte, des sources communistes ou soviétiques.

Important achat d'armes par l'Irak

BEYROUTH (UPI) — Le journal de Beyrouth "An Nahar" annonce que l'Irak vient de conclure un important accord pour l'achat d'armes à l'Union soviétique et à la France.

Le journal précise que les Soviétiques fourniraient à l'Irak de l'artillerie moderne et la France des tanks et des véhicules blindés.

ÉPARGNEZ JUSQU'À \$1000
BALANCE D'AUDI 1974

6 AUDI 100LS neuves.
Réduction allant jusqu'à **\$750**

1 AUDI 100LS démonstrateur
Très peu de mileage.
Réduction allant jusqu'à **\$1000**

1 PORSCHE 914
2 litres, neuve, tout équipée. Réduction de **\$1000**

2 AUDI-FOX neuves.
Réduction de **\$500**

3 AUDI-FOX démonstrateurs.
Réduction allant jusqu'à **\$750**

Arbours
AUTO LAVAL LITEE

700 boul. Des Laurentides,
Laval 382-2731

Questions
sans
réponses

par Guy PINARD

En septembre dernier, dans le but de vérifier l'assertion du maire Jean Drapeau voulant que les journalistes aient accès à l'information à l'hôtel de ville, LA PRESSE lui avait fait parvenir une série de 73 questions, auxquelles M. Drapeau n'a jamais daigné répondre.

Au cours des cinq mois qui ont suivi, certaines ont été résolues. Mais dans la majorité des cas, le mystère continue de planer sur les problèmes que le questionnaire cherchait à éclaircir.

A la veille de la tenue d'une commission parlementaire très importante pour le dossier olympique, nous avons cru bon reproduire une partie du questionnaire dont les éléments ont été actualisés pour suivre l'évolution du dossier.

Le stade

• Pourquoi l'architecte Roger Taillibert insiste-t-il pour se réserver la préparation des plans du toit mobile, dont la responsabilité n'incombe pas aux "Consultants du stade de Montréal Inc." ? Où seront préparés ces plans, à Paris ? M. Taillibert recevra-t-il des redevances sur les brevets ?

• N'est-il pas vrai que le Service des incendies de la Ville de Montréal, par mesure de sécurité, a forcé l'architecte Taillibert à modifier ses sorties ?

• N'est-il pas exorbitant de payer \$70 millions pour une tour et un toit mobile ?

• Qu'est-il arrivé des études faites par le spécialiste américain de la mécanique des sols, M. Elio D'Appolonia ? Pourquoi ne les a-t-on pas rendues publiques ?

• L'usine de préfabrication des pièces devait être terminée pour le 31 décembre et commencer à produire les premières pièces dès le début de l'année. Or, l'usine est loin d'être terminée et il y aura un retard d'au moins six semaines.

Voir QUESTIONS, page A 6



Un malentendu a failli mettre le feu aux poudres, ce matin, au chantier olympique, mais tout semblait rentrer dans l'ordre, en fin de matinée. Les ferrailleurs n'avaient, semble-t-il, qu'à remplir de nouvelles formules d'emploi.

Encore un
délai au
chantier
olympique

par Pierre VENNAT

Coup de théâtre ce matin au COJO: les quelque 1,200 travailleurs qui se sont présentés au chantier olympique pour reprendre le travail tel que prévu s'en sont vu expulser.

Il semble toutefois que le tout résulterait d'un malentendu: les ferrailleurs, qui étaient en débrayage illégal, auraient tout simplement été congédiés et, avant de reprendre le travail, il leur faudrait être réembauchés.

En un mot, on demanderait aux travailleurs des Olympiques de remplir de nouvelles formules d'emploi, ce qui ne causerait aucun problème, sauf de prendre un certain temps.

L'explication nous a été fournie par un délégué de chantier de la FTQ et par des agents de sécurité.

Une fois cette formalité remplie, le travail devrait reprendre d'ici quelques heures, probablement demain au plus tard.

Un délégué de chantier a donné l'assurance qu'il n'y aurait aucune mesure de représailles et que, de toute façon, le travail devrait reprendre progressivement.

Alors que les travailleurs se réunissaient ici et là dans les tavernes du voisinage ce matin, un porte-parole du Front commun des Ferrailleurs, M. Lucien Noël, avait émis l'hypothèse qu'il s'agissait peut-être d'un coup de force des entrepreneurs qui auraient tenté ainsi de manifester leur opposition à l'augmentation obligatoire de 59 cents l'heure immédiatement, et de

26 cents supplémentaires à compter de mai, décrétée la semaine dernière par le gouvernement Bourassa.

Le chantier des Olympiques était paralysé depuis le 25 novembre dernier. On se souviendra que les ferrailleurs avaient voté pour le retour au travail au scrutin secret, à 94 pour cent, vendredi dernier.

Le dossier olympique
à QuébecLes jeux
sont déjà
faits

par Guy PINARD

La Commission parlementaire des Affaires municipales entendra à partir de demain, à Québec, les défenses de deux thèses qui s'opposent relativement aux équipements sportifs prévus pour les Jeux olympiques de 1976.

Mais s'il faut en croire les déclarations du premier ministre Robert Bourassa, au cours du week-end, il semble bien que les jeux sont faits avant même que la Ville de Montréal et le COJO ne comparaissent devant elle.

En effet, le premier ministre Bourassa a déclaré que les autorités municipales avaient apporté de légères modifications au projet Taillibert, modifications qui, selon M. Bourassa, permettraient d'économiser des millions de dollars. Et du même coup, il écartait les solutions de rechange, portant un dur coup au président et commissaire général Roger Rousseau, pourtant seul mandataire du dossier olympique reconnu par le Comité international olympique.

Avec la complaisance du gouvernement provincial qui a permis au maire Drapeau d'installer la maquette gigantesque du parc olympique, dans la salle des délibérations, le maire Drapeau ne négligera rien pour jeter de la poudre aux yeux des députés siégeant à la Commission parlementaire. Il se présentera à Québec avec une armée de professionnels, la maquette, et un projet de financement (un casino dans le mât?) qui, entend-il prouver, permettrait au gouvernement provincial de recouvrer la majeure partie, sinon la totalité des arguments investis dans le parc olympique.

Pour sa part, le COJO ne déléguera qu'un minimum d'experts, n'aura pas de maquette et dira que le programme de la monnaie olympique traverse une période très difficile, question de rester dans le contexte modeste qui l'a motivé jusqu'à aujourd'hui.

Les revenus
achoppent

En effet, l'optimisme débordant des dirigeants du programme de la monnaie olympique s'est transformé en inquiétude au cours des récentes semaines, à cause de la situation économique qui prévaut à travers le monde. De sorte que même en organisant un neuvième tirage de la loterie olympique et en vendant 7,5 millions de billets à partir du cinquième tirage, les revenus maximisés du COJO ne se chiffrent plus que par \$425 millions.

Par ailleurs, les dépenses ne font que grimper. En effet, au cours de la semaine, on a pu apprendre que l'étude du mandataire-coordonnateur qui avait établi les dépenses d'immobilisation à \$580 millions en dollars de 1974 se traduisait par des déboursés supérieurs de 18 p. cent en 1976, soit \$680 millions. Si on ajoute à cette somme les \$80 millions que coûteront les frais d'opération et les \$50 millions que coûtera vraisemblablement le village olympique, on arrive à un total de \$810 millions, ou la moitié du budget total du ministère de l'Éducation pour l'ensemble du Québec, immobilisations comprises.

Quant au déficit, il sera supérieur à \$300 millions, à moins que le maire Drapeau ne consente de très importantes coupures à son projet, chose qu'il a systématiquement refusée, et que M. Bourassa parait lui-même écartier.

Voir JEUX, page A 6

AUJOURD'HUI



"Marilyn"

LA PRESSE publie aujourd'hui la deuxième tranche en feuilleton du livre de Norman Mailer, "Marilyn", la biographie de la célèbre star américaine du cinéma, Marilyn Monroe, le vivant symbole sexuel des années 50 et 60.

— page D 3

Guy Leduc devra
s'expliquer devant
le caucus libéral

— page A 2

SOMMAIRE

Alimentation: C 5
Arts et spectacles: A 8
Bandes dessinées: B 10
Cinéma: A 9, A 10
Décès, naissances, etc.: D 14, D 15
Economie: C 7
Editorial: A 4
Êtes-vous observateur?: B 10
Horoscope: C 6
Informations étrangères: D 1
Jardins et maisons: D 12
Les maux de notre langue: D 15
Loisirs et Récréation: B 10
"MARILYN": D 3
Médecine d'aujourd'hui: C 6
Mon Oeil sur Montréal: C 4
"Mot-mystère": B 10
Mots croisés: C 5
Petites annonces: D 2 à D 14
Radio et télévision: A 10
Sports: B 1 à B 9
Vivre aujourd'hui: C 4 à C 6

sport week-end

Lundi, journée-vedette de la section sportive de LA PRESSE. Plus de 54 colonnes d'information, de photos, d'éditoriaux et de rubriques sur les différentes activités sportives du week-end.

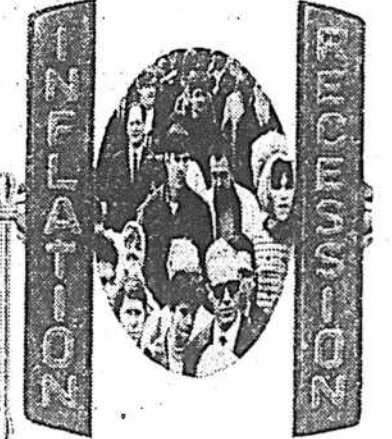
Les Kings devançant le Canadien au premier rang, l'emportant 6-3, hier, au Forum, B 1

Johnny Miller signe une autre impressionnante victoire à Tucson, Arizona, B 2

Dwight Stones se signale, Ferragne devra sauter encore plus haut, B 3

Buffalo, malgré l'absence de Perreault, continue de gagner, B 2

Gilles Leclerc conserve son championnat canadien au saut de bar, B 3



En l'espace d'un mois, 47,000 travailleurs québécois ont été mis en chômage. L'année 75 sera-t-elle la pire période de stagnation économique que le Canada ait connue depuis 1957-58? Demain, LA PRESSE publie "Perspectives économiques 75", un supplément spécial sur les principaux faits saillants qui affecteront cette année votre emploi, votre revenu, vos épargnes. Pour connaître les projets de l'industrie au Québec, la division Économie/Finances a enquêté auprès des 100 plus gros manufacturiers québécois. Une douzaine de journalistes ont scruté l'horizon du commerce au détail en 1975, du marché boursier, de l'industrie de la construction, du transport, de la motoneige, des mines, des produits forestiers, de l'alimentation et du tourisme. En outre, LA PRESSE a réuni autour d'une table six économistes et analystes financiers pour les interroger sur le sort que nous réserve 1975. Jacques Parizeau, critique économique du PQ, Pierre Mayer, économiste à la Caisse de dépôt et de placement du Québec; Michel Bélanger, président de la Bourse de Montréal, Roger Paquette, analyste chez le courtier Draper Dobie, Eric Kierans, professeur à McGill; et Georges Laprest, analyste financier, commenteront les "Perspectives économiques 75".

Le commando arabe libère
les 10 otages et quitte Orly

d'après AFP, UPI, PA et Reuter

Après avoir libéré dix personnes qu'ils avaient détenues comme otages pendant une quinzaine d'heures à l'aéroport d'Orly, trois commandos arabes sont arrivés aujourd'hui à Bagdad à bord d'un Boeing 707 d'Air France, mis à leur disposition par le gouvernement français.

L'appareil, parti de Paris, a survolé le Liban et l'équipage a sollicité la permission d'atterrir à Beyrouth. Les autorités libanaises ont refusé et ont fermé l'aéroport. La Syrie et la Tunisie ont pris des mesures semblables pour empêcher le Boeing de se poser sur leur territoire.

Le drame, qui a connu un dénouement heureux grâce aux efforts personnels du président Valéry Giscard d'Estaing et à la médiation de l'ambassadeur d'Égypte en France, M. Négib Oadry, avait commencé vers 16h10; hier, lorsque les trois hommes, armés de grenades, de mitraillettes et d'un lance-roquettes ont lancé, à partir de la terrasse d'observation de l'aérogare-sud d'Orly, des grenades en direction d'un Boeing 747 d'El Al en partance pour Tel-Aviv avec 200 passagers.

L'avion, qui n'a pas été atteint, a décollé normalement, mais les policiers armés sont vite entrés en action.

Au cours de la fusillade nourrie qui a éclaté entre policiers et commandos, quatre personnes, dont un CRS, et un guérillero, ont été blessés par balles et cinq autres par des éclats de verre, tandis qu'une douzaine de personnes subissaient des blessures superficielles dues à la panique qui s'est emparée des quelque 200 personnes présentes à ce moment-là sur la plateforme d'observation.

Profitant de la confusion, les commandos se sont alors enfermés dans les toilettes du premier étage de l'aérogare avec dix otages, cinq femmes, quatre hommes et une fillette de quatre ans.

Il s'agissait du deuxième attentat manqué, en moins d'une semaine, contre un appareil d'El Al à Orly.

Lundi dernier, deux hommes avaient réussi à prendre la fuite après avoir tiré deux obus de bazooka sur les pistes de la partie ouest de l'aéroport, ratant un Boeing 707 d'El Al en partance pour Montréal et New York, mais atteignant un DC-9 des lignes yougoslaves JAT et faisant trois blessés.

Depuis, les mesures de sécurité ont été considérablement renforcées, et dès l'explosion des premières grenades, hier, les CRS armés sont entrés en action.

Pendant que des ambulances étaient mandées sur les lieux, des

policiers armés ceinturaient l'édifice et investissaient le premier étage, sans toutefois donner l'assaut aux lavabos servant de refuge aux commandos, dans le but notamment de sauver la vie des otages.

Entre-temps, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a

Voir COMMANDO, page A 6



Cette fillette de quatre ans, que des CRS transportent sur une civière à l'aéroport d'Orly, et sa mère furent les deux premiers des 10 otages libérés ce matin par les trois commandos arabes, grâce à l'intervention de l'ambassadeur d'Égypte à Paris.

Les services professionnels pour les Olympiques

Les Français mieux payés que les Québécois

par Guy PINARD

L'apport des Français à l'aspect technique du complexe olympique est loin d'être terminé, comme en fait foi le contrat conclu par la Ville de Montréal avec "Les Consultants du stade de Montréal Inc."

Ce contrat confirme les fréquentes assertions à l'effet qu'une bonne partie des plans avait été préparée à Paris, que les professionnels français sont mieux rémunérés que leurs collègues québécois et que l'architecte français Roger Taillibert se garde jalousement le soin de préparer les plans pour le toit mobile à ériger après les Jeux olympiques, si jamais on l'érige.

Disons d'abord que les CSM regroupent trois firmes de consultants de la métropole, soit Régis Trudeau et Associés; Trudeau, Gascon, Lalancette et Associés et

Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe et Associés.

Ce dernier bureau est également mandataire-coordonnateur du centre Claude-Robillard, tout comme Charles Durand et Associés a été comme co-gérant du chantier olympique au complet après avoir obtenu le contrat du gros-œuvre du vélodrome olympique.

Une fois incorporés, les CSM concluaient leur contrat d'ingénierie avec la Ville de Montréal le 17 décembre dernier, mais ce n'est que près d'un mois plus tard que le document était rendu public.

Evaluation impossible

Il est impossible d'évaluer le contrat conclu entre les CSM et la Ville de Montréal, puisque les honoraires ont été fixés à un taux horaire.

Cependant, il est intéressant de

noter que le taux horaire des Canadiens est multiplié par un facteur fixe de 2,5, alors que le taux horaire de la firme française "La Société d'études et d'équipements d'entreprises" est multiplié par un facteur de 2,5 majoré de 20 p. cent, tandis que celui de la firme française "Europe Etudes" est multiplié par un facteur de 2,9 majoré lui aussi de 20 p. cent. La différence entre les taux fixes peut s'expliquer par le fait que les heures de travail varient d'une entreprise à l'autre, mais on s'explique difficilement la majoration de 20 p. cent applicable aux deux compagnies françaises.

De plus, les CSM peuvent recourir aux services de ces deux firmes françaises sans l'autorisation du directeur du service des Travaux publics, privilège qu'ils n'ont pas dans le cas d'autres sous-traitants dont ils pourraient retenir les services (article 4.B).

Il est encore intéressant de noter que le consortium canadien doit effectuer les travaux de génie du complexe au complet "à l'exclusion de la toile du toit mobile, des câbles supportant et les accessoires se rapportant à cette toiture" (article 2). L'article ne le précise pas, mais il est bien évident que l'architecte Roger Taillibert entend bien garder l'exclusivité du toit jusqu'à la fin du projet.

Cette façon de travailler n'est pas sans causer des problèmes aux ingénieurs canadiens, car ils devront se fier aux calculs de M. Taillibert au moment d'évaluer les efforts du toit mobile sur le toit fixe et le mât.

Le contrat est accompagné de deux annexes très révélatrices. Ainsi, on y confirme (page 3.7) que certains plans sont toujours préparés à Paris. En effet, des notes à

la fin de la 2e annexe stipulent: "Date de livraison à Paris le samedi midi précédant la date indiquée ci-haut — Dimanche: CSM et directeur Ville de Montréal — Dimanche soir: Impression... — Lundi matin: livraison des plans chez le gérant de travaux".

La même annexe nous apprend que, "tel que présenté sur les esquisses, les voiles minces (du stade) sont impossibles à fabriquer". Ce qui n'est guère de nature à rassurer.

Enfin, l'annexe nous apprend que certains plans d'ingénierie ne sont pas encore terminés. Mentionnons, à titre d'exemples, les voiles minces des piscines (plans dus le premier mars 1975), les gradins permanents des piscines (premier avril 1975), les plans du mât du niveau 30.50 au niveau 154.00 mètres (1er février 1975 au 30 juin 1975), les éléments triangulaires du stade

(15 avril 1975), les voussours du stade (15 avril 1975), etc.

Devant le nombre élevé de plans qui restent à préparer, il est permis de se demander si l'étude de la firme Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés, mise en doute par le maire Drapeau, ne sera pas elle-même sous-évaluée.

En guise de conclusion, on peut aussi faire remarquer que pour le complexe olympique, on a maintenant engagé un architecte, Roger Taillibert, un mandataire-coordonnateur (Lalonde, Valois, Lamarre), un consultant en ingénierie (les CSM) et deux gérants de chantiers (Desourdy Inc. et Charles Durand et Associés). Et dire qu'à l'origine, c'est la division olympique du service des Travaux publics qui, par mesure d'économie comme se plaisait à le souligner le maire Drapeau, devait effectuer la plupart de ces travaux.

JEUX

SUITE DE LA PAGE A 1

D'ailleurs, dès le 20 décembre dernier, M. Rousseau faisait parvenir une lettre à la Ville de Montréal pour l'aviser que les prévisions dépassaient et de beaucoup les revenus anticipés, et qu'il fallait procéder à des compressions de budget majeures.

La solution de rechange

Pour éviter aux Québécois d'écoper d'un tel déficit dont l'argent pourrait servir à l'érection simultanée de la Place Ville-Marie et de la Place Desjardins, voire d'une vingtaine d'hôtels dans les coins défavorisés du Québec, le COJO présentera une solution de rechange.

Ce stade de rechange permettrait d'économiser \$140 millions s'il n'était pas recouvert, et \$110 millions s'il l'était. En effet, LA PRESSE a appris au cours du week-end, que les experts engagés par le COJO, les architectes Desnoyers, Mercure, Lesly et Gagnon, et les ingénieurs Nicolet, Carrier, Dressel et Associés, avaient proposé un toit de forme géodésique qui ne coûterait que \$30 millions, comparativement à \$70 millions au moins pour le mât et le stade du projet Taillibert. Nous disons au moins parce que le mandataire-coordonnateur n'a pu évaluer avec certitude le coût du toit mobile, faute de données suffisantes.

Le recouvrement du stade de rechange ne se ferait qu'après les Jeux, car la priorité du COJO consiste à s'assurer que tout sera terminé à temps. Malgré tout, le COJO s'engagerait à le payer en tout ou en partie.

Car, que la Ville de Montréal le veuille ou non, le COJO ne pourra la rembourser que dans la mesure de ses revenus, puisque le COJO ne peut pas être déficitaire. Quelqu'un d'autre que lui devra assumer le déficit.

Corps administratif à durée limitée, le COJO se pose aussi un problème de conscience, à savoir s'il est normal en période d'inflation d'investir quelque \$600 millions dans un complexe sportif.

Au sujet du village olympique, le COJO étudie présentement trois solutions de rechange, dont deux d'un village temporaire, mais auparavant, il veut s'assurer que l'étude établie par les Consultants en aéroports internationaux de Montréal qui fixaient le coût du village à \$70 millions colle bien à la réalité.

Chose certaine, si le coût du village s'avère fondé, il n'est pas question que le COJO y donne suite. D'ailleurs, tout ne va pas comme dans le meilleur des mondes entre le COJO et les promoteurs du village, les Terrasses Zarolega. La chose est évidente quand on entend dire au COJO qu'il n'avait d'autre choix que les Terrasses Zarolega lorsqu'il a hérité du dossier.

Il sera aussi intéressant de connaître la date exacte de la remise de l'analyse de la maison Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés aux autorités municipales, surtout en se rappelant que les élections ont eu lieu le 10 novembre à peine un mois avant que le rapport ne soit connu du public.

Opposition des producteurs

Les producteurs québécois de tabac ont fait part au ministre fédéral des Finances hier de leur opposition à toute réduction des tarifs douaniers sur l'importation du tabac.

Ayant appris que le ministère étudiait une demande en ce sens des compagnies de tabac, les producteurs ont adressé à M. John Turner un télégramme lui enjoignant de ne pas donner suite à cette requête, afin d'éviter une sérieuse perturbation de la production canadienne.

Idylle tardive

PALERME (UPI) — Ignazio Colica était revenu au pays après avoir passé dix-sept ans aux Etats-Unis, pour tomber éperdument amoureux de sa voisine, Vita Pellerito.

Mais les familles s'opposaient au mariage et hier Ignazio a enlevé Vita. Il a 86 ans, elle 82.

QUESTIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

dans la production des pièces préfabriquées. De quelle façon entend-on le combler?

• M. Taillibert recevra-t-il des redevances sur les brevets de télégraphie qui permettra d'atteindre le sommet du mât?

• M. Otto Frei, de l'Université de Stuttgart, considéré comme le "père des toits suspendus", a sérieusement mis en doute la possibilité de réaliser le toit du stade. Lui et ses élèves ont préparé une étude qui devait démontrer qu'aucun des 40 projets de l'envergure de celui de M. Taillibert n'a dépassé le stade des projets. Qu'en pense M. Taillibert?

• Où et quand ont été effectués les essais en soufflerie sur le toit du stade? Avait-on recréé les conditions climatiques de Montréal? N'est-il pas vrai que la confection de la toile a déjà été confiée à une compagnie française de textiles?

• M. Taillibert a-t-il des redevances sur les brevets des sections d'estrades qui se déplacent sur coussin d'air?

Le vélodrome

• Comment explique-t-on que la compagnie française Sigma-Plastique (qui n'a jamais fait affaires au Canada auparavant) ait eu vent de l'ouverture de soumissions publiques pour les lanternes du toit du vélodrome, elle qui est installée dans un petit village de banlieue de Grenoble?

• N'est-il pas vrai que lors d'une réunion à son bureau de Paris à laquelle il avait convié des experts en acrylique de la firme allemande Rohm, l'architecte Roger Taillibert avait présenté le président de Sigma Plastique comme étant un des ingénieurs? M. Taillibert est-il actionnaire de Sigma Plastique?

• Comment expliquer que la compagnie montréalaise Zimmcor avait déposé une soumission pour une superficie spécifiée pour les lanternes, et que Sigma Plastique a déposé une soumission pour une quantité moindre, ayant appris entre-temps que la superficie des lanternes avait été réduite?

• N'est-il pas vrai que M. Naf-tali, président de Zimmcor, a sérieusement mis en doute la solidité des lanternes du vélodrome dans une lettre de dix pages adressée à M. Drapeau; que Zimmcor a fait préparer une maquette grandeur nature d'un des lanternes; consultants en ingénierie, des spécialistes de M. Taillibert des experts qui lui ont prouvé, photos à l'appui, que la section de lanternes testée s'était effondrée de sept pouces sous le poids recommandé dans le Code national du bâtiment?

• Pourquoi les deux plus grands fabricants d'acrylique au monde, la compagnie allemande Rohm, et la compagnie américaine Rohm and Haas, ont-ils refusé de fournir l'acrylique requis pour les lanternes?

• M. Fritz Rarig, secrétaire général de la compagnie Rohm and Haas, considère comme étant dangereux le principe de "sandwich" utilisé par Sigma Plastique pour les lanternes. Pourquoi cette compagnie persiste-t-elle à utiliser ce procédé?

• Pourquoi le ministère du Travail (section d'approbation des plans) a-t-il refusé d'approuver les plans du toit du vélodrome et demandé à Sigma Plastique d'effectuer des essais très rigoureux?

La piscine

• N'est-il pas vrai que la division olympique avait recommandé l'utilisation de tuiles glissantes pour la piscine, pour être obligée ensuite par les spécialistes à utiliser des tuiles antidérapantes?

• N'est-il pas vrai que le système recommandé pour la chloration de l'eau (dispositif au gaz) est le même qui a fait des morts aux Etats-Unis? N'est-il pas vrai que ce sont les experts qui ont évité à temps cette erreur monumentale?

• N'est-il pas vrai que le même principe des lanternes du vélodrome sera utilisé pour la piscine?

Roger Taillibert

• A combien s'élèveront les honoraires de M. Taillibert? Est-ce que ces honoraires comprennent les redevances sur brevets?

• Si M. Taillibert n'a pas,

comme le dit M. Drapeau, signé un contrat, sur quel document s'appuie la Ville de Montréal pour lui verser des avances qui atteignent actuellement au moins \$1.5 million? Si c'est une lettre d'entente, pourquoi ne l'a-t-on pas rendue publique?

La division olympique du service des Travaux publics

• A part d'oublier de calculer dans ses quantités de matériaux requis la moitié du béton et le tiers de l'acier d'armature (erreur évaluée à \$50 millions) requis pour le stade, à part de recommander des principes de chloration qui ont fait des morts, que fait exactement la division olympique, puisqu'on a engagé pour le chantier olympique un architecte-conseil, un mandataire-coordonnateur, des consultants en ingénierie, des spécialistes en mécanique des sols et deux gérants de chantier?

• La division olympique est-elle toujours dirigée par le même directeur?

COMMANDO

SUITE DE LA PAGE A 1

beration de la Palestine (OLP), dans un communiqué diffusé à Beyrouth par l'agence d'informations Wafa, dénonçait cet attentat comme un acte criminel et un complot dirigés contre la lutte du peuple palestinien et contre les rapports franco-palestiniens, qui se sont améliorés dernièrement.

Un début de négociations s'est amorcé vers minuit lorsque, dans une note glissée sous la porte des toilettes, les commandos ont réclamé un avion pour assurer leur fuite, fixant leur échéance à sept heures du matin.

Sur invitation personnelle du président Giscard d'Estaing, l'ambassadeur d'Israël à Paris M. Asher Ben Natan, a mis sérieusement en doute l'autorité de Yasser Arafat sur tous les éléments de l'OLP, mais M. Eddy Kalak, représentant de l'OLP dans la capitale française a annoncé que l'OLP reconnaît la tradition des trois hommes pour les traduire devant un tribunal révolutionnaire.

M. Qadri pénétrait immédiatement dans les toilettes, et quelques instants après, les commandos libéraient deux des otages, une femme de 25 ans et l'enfant de 4 ans, qui furent immédiatement pris en charge par les services ambulanciers. Ils étaient sains et saufs, mais épuisés.

Les négociations progressaient rapidement, par ailleurs, et moins de deux heures plus tard, les huit derniers otages étaient libérés et un Boeing 707 spécial d'Air France, le Château de Compiègne, se tenait prêt à décoller avec les trois commandos.

Les commandos, le visage dissimulé par un bas, et leur huit derniers otages, les yeux bandés,



Benton est décédé

Le peintre américain Thomas Hart Benton est décédé hier dans un hôpital de Kansas City (Missouri). Il était âgé de 85 ans. Principalement muraliste, Benton choisissait la plupart de ses thèmes dans l'histoire américaine. Parmi ses œuvres les plus connues figurent la fresque moderne "America" peinte sur le mur d'une école de recherches sociologiques de New York en collaboration avec le muraliste mexicain Clemente Orozco, et deux toiles, Boomtown et Cotton Pickers. Cette photo de Benton a été prise en 1970.

se sont dirigés en groupes vers l'escalier conduisant au hall de l'aérogare.

Ils se sont ensuite dirigés vers le Boeing d'Air France à bord duquel ils ont pris place, laissant leurs otages au pied de la passerelle.

L'avion a décollé d'Orly peu avant 10 h. Aucun plan de vol n'ayant été déposé, l'on ignorait la destination de l'appareil, qui avait dans ses réservoirs 46 tonnes de carburant, lui permettant six heures de vol.

Après le départ de l'appareil, sur la ligne Milan-Athènes, le ministre de l'Intérieur, M. Michel Poniatowski, a déclaré aux journalistes que la libération des otages était "la condition absolue" posée par les autorités françaises à tout règlement négocié de l'affaire.

Dans une entrevue ce matin, l'ambassadeur d'Israël à Paris M. Asher Ben Natan, a mis sérieusement en doute l'autorité de Yasser Arafat sur tous les éléments de l'OLP, mais M. Eddy Kalak, représentant de l'OLP dans la capitale française a annoncé que l'OLP reconnaît la tradition des trois hommes pour les traduire devant un tribunal révolutionnaire.

coûtera \$35 millions
Le centre Claude-Robillard

par Guy PINARD

Si le maire Jean Drapeau entend contester les données de la firme Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés, mandataire-coordonnateur du chantier olympique, il serait bon qu'il examine d'abord la situation au centre Claude-Robillard.

En effet, alors que la firme Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés avait évalué le coût du centre Claude-Robillard à \$31 millions, l'évaluation des coûts des premiers contrats laisse prévoir que le centre coûtera au moins \$35 millions, sinon plus.

Déjà, le coût de l'acier d'armature, du béton et de l'érection des coffrages se chiffrent par \$20 millions, et il ne s'agit là que d'une partie du gros œuvre. Mais c'est un bon indicatif de ce qui attend les contribuables pour l'ensemble du dossier olympique.

Par ailleurs, il n'est pas question

que le gouvernement provincial paie le centre ou le subventionne en partie dans le but d'en faire un Institut des sports du Québec, section Montréal.

En effet, joint récemment au téléphone, M. Paul Phaneuf, ministre responsable du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, a confirmé à LA PRESSE n'avoir aucunement l'intention d'installer une des quatre sections de l'Institut au centre Claude-Robillard.

"Nous avons déjà choisi le premier emplacement, a-t-il dit. Même, un arrêté-en-conseil a été adopté et les démarches ont été entreprises, après que toutes les études se soient montrées favorables à l'emplacement."

Le ministre a toutefois refusé d'identifier l'endroit choisi, sinon que de préciser qu'il s'agissait d'un centre sportif déjà en existence.

"Moi, ça va très bien."



"Le représentant d'Investors m'a vraiment conseillé. Il m'a montré comment un plan enregistré d'épargne-retraite bien spécial pouvait répondre à mes besoins particuliers."

Norman Robitaille, Dorval.

A 27 ans, Norman Robitaille est marié depuis 3 ans. Il est co-propriétaire d'une quincaillerie. Il est client d'Investors pour 5 bonnes raisons.

Raison no 1: Il y a des centaines de façons d'établir un plan enregistré d'épargne-retraite. Un représentant d'Investors établira avec vous celui qui vous convient le mieux. Il vous apporte, chez vous, son expérience et sa compétence, et vous conseille objectivement.

Raison no 2: Investors sait comment les nouvelles dispositions du budget gouvernemental annoncé en novembre 1974 peuvent affecter votre impôt personnel. Elles peuvent avoir un effet sensible sur vos économies d'impôt dans l'immédiat et sur l'importance de votre revenu à la retraite.

Raison no 3: Investors offre des placements sûrs et souples. Avec plus de 300,000 clients, elle est la plus grande compagnie canadienne en son genre. Elle offre à ses clients toute une gamme d'options. Contrats de placements garantis, Fonds hypothécaire et Fonds mutuel à actions ordinaires, chacun pouvant servir de base à un plan enregistré d'épargne-retraite ou être combiné avec d'autres pour former un programme financier complet.

Raison no 4: Investors propose des modes de contribution faciles et simplifie les relevés. Il existe essentiellement deux façons de contribuer

à un plan enregistré d'épargne-retraite: un seul versement annuel total ou des versements mensuels. Vous recevez un formulaire au moment de faire votre rapport d'impôt, c'est un relevé clair de votre contribution annuelle déductible de l'impôt.

Raison no 5: Investors peut vous fournir tous les services de planification financière que l'on retrouve habituellement dans les banques, maisons de courtage, de fiducie et d'assurance. Elle peut vous aider à établir un programme financier complet.

Prenez le temps qu'il faut pour faire un placement comme il faut.

Téléphonez au représentant d'Investors dès aujourd'hui afin de découvrir tout ce que peut vous apporter un plan enregistré d'épargne-retraite Investors.

C'est ce qu'a fait Norman Robitaille.



Investors
LES SERVICES INVESTORS LIMITEE

Agir à temps pour l'avenir.

M. J. Hamilton
Gérant régional, suite 240, 1, Place du Commerce, Ile des Soeurs
Tél. 766-7736

M. R. Muller
Gérant régional, 1303, avenue Greene, suite 105, Westmount
Tél. 931-3561

MONTREAL

Table of stock prices for Montreal, including various companies and their share prices.

GRANDT

Table of stock prices for Grandt, including various companies and their share prices.

les grains

Table of grain prices, including various types of grain and their current market prices.

fonds mutuels

Table of mutual fund prices, including various funds and their share prices.

les obligations

Table of bond prices, including various bonds and their interest rates.

denrées agricoles

Table of agricultural product prices, including various crops and their market values.

NEW YORK

Table of stock prices for New York, including various companies and their share prices.

les devises

Table of exchange rates for various currencies, including the Canadian dollar.

les bestiaux

Table of livestock prices, including various types of animals and their market prices.

AMERICAINE

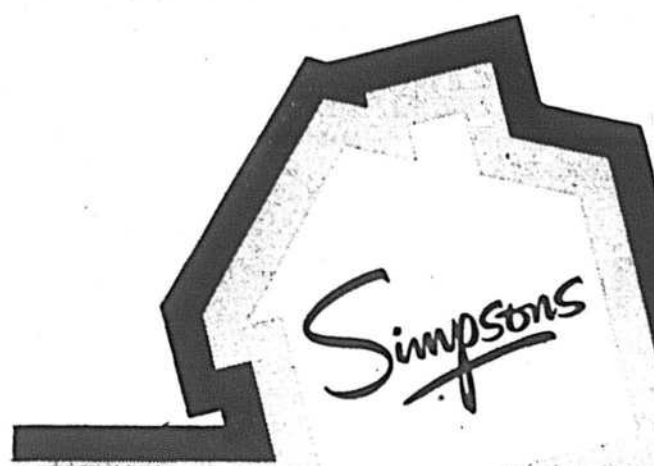
Table of stock prices for American companies, including various firms and their share prices.

Comment s'y retrouver?

Le lecteur trouvera dans la première colonne de ces cotes boursières le nom des compagnies publiques transigées sur le parquet boursier.

Retard dans l'industrie et l'agriculture en URSS

L'Union soviétique entreprend en 1975 la dernière année de son plan quinquennal avec des retards aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture.

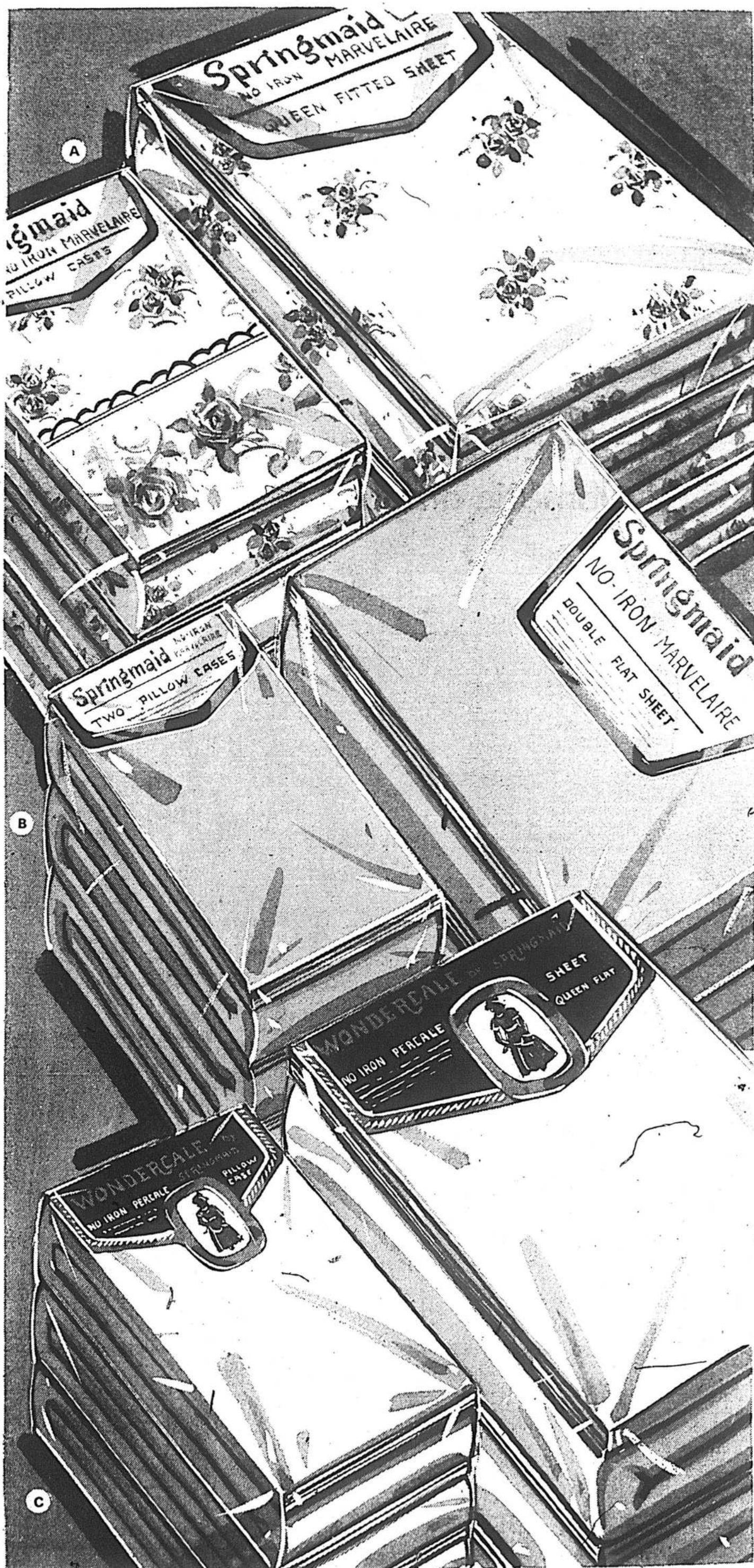


VENTE & EXPO D'ARTICLES MÉNAGERS bat son plein chez Simpsons



Si vous n'avez pas votre cahier en couleur "Vente et Expo d'articles ménagers" chez Simpsons, venez en chercher un au magasin Simpsons le plus près de chez vous ou composez 842-7221.

Vente de draps "Springmaid" sans repassage



Vedette de la Vente janvier de linge de maison! Depuis des mois, Simpsons, en collaboration avec Springmaid, a préparé cet achat formidable qui nous permet de vous offrir des draps les plus demandés à prix exceptionnels. Tous sont des modèles de première qualité, en mousseline ou percale. Sélection d'imprimés, tons unis coordonnés et blanc éclatant.

- 50% polyester 50% coton solide et durable.
- Repassage permanent, lavable à la machine et sans repassage.
- Draps genre housse se mettant et s'enlevant facilement.
- Coins "Launderlastic" de longue durée.

A. Draps "Prelude" à motif floral

Jumeau	Double	Queen
Housse 39" x 75" Plat 72" x 100" Rég. 8.99	Housse 54" x 75" Plat 81" x 100" Rég. 10.99	Housse 60" x 80" Plat 90" x 110" Rég. 14.99
7¹⁹ ch.	8⁷⁹ ch.	11⁹⁹ ch.
Taies d'oreillers 42" x 33". Rég. 5.99 4⁷⁹ pai.		

Rabais 20%. Dormiez d'un sommeil paisible dans ces draps aux délicats motifs floraux sur fond blanc. Tissuré serré et uniforme, approx. 128 fils au po. ca. Tons printaniers de rose, bleu, jaune.

B. Draps "Marvelaire" aux tons unis

Jumeau	Double	Queen
Housse 39" x 75" Plat 72" x 100" Rég. 8.50	Housse 54" x 75" Plat 81" x 100" Rég. 10.50	Housse 60" x 80" Plat 90" x 110" Rég. 14.50
7¹⁹ ch.	8⁷⁹ ch.	11⁹⁹ ch.
Taies d'oreillers 42" x 33". Rég. 5.99 4⁷⁹ pai.		

Rabais 15% à 20%. Rafraichissez votre chambre à coucher et donnez-lui un air printanier avec ces fameux draps "Marvelaire" dans des tons pastels, si faciles à assortir avec les draps "Prelude". Approx. 128 fils au po. ca. Vert feuille, rose foncé, or clair ou bleu.

C. Draps blancs "Wondercales"

Jumeau	Double	Queen
Housse 39" x 75" Plat 72" x 100" Prix Simpsons	Housse 54" x 75" Plat 81" x 100" Housse 48" x 75" Prix Simpsons	Housse 60" x 80" Plat 90" x 110" Prix Simpsons
7⁹⁸ ch.	9⁵⁸ ch.	13⁵⁸ ch.
Taies d'oreillers 42" x 33". Prix Simpsons 5⁵⁸ pai.		

Si vous préférez les draps en percale d'un blanc éclatant, ceux-ci sont pour vous, toujours d'aspect frais et pimpant, ils ne forment aucun faux pli. Approx. 180 fils au po. ca.

Rayon 751 au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

COMPOSEZ 842-7221... JOUR ET NUIT
Achetez par téléphone 24h par jour...
7 jours par semaine

décès

REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

la presse

LUNDI
20 JANVIER 1975

BALDASSARE (Antonio) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Antonio Baldassare, époux de feu Aurore Mainville, père de Rodolphe (Pierrette Gauthier), d'Alfred. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Cardinal et Neveu Enr., 2695, rue Dandurand, à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Bernadette-Soubirous, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBEAU (Raoul) — A Longueuil, le 19 janvier 1975, à l'âge de 71 ans, est décédé Raoul Barbeau, époux d'Alice Labrèche, père de Michel, époux de Ghislaine Cournoyer, et grand-père d'Isabelle et François. Une cérémonie eucharistique aura lieu mercredi le 22 courant, à 2 h, à la résidence funéraire

Ed Darche et Fils, 505 ouest, boul. Curé-Poirier, et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille salon fermé de 5 à 7 h.

BELLENGER (Marie-Anne) — A Montréal le 19 janvier 1975 à l'âge de 81 ans est décédée Mlle Marie-Anne Belleguer, fille de feu Joseph Belleguer et de feu Marie-Louise Dufresne, demeurant à Notre-Dame-des-anges, cte Portneuf. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 1415 rue Fleury est, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Notre-Dame-des-anges de Portneuf, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BESSETTE (Léo) — A Verdun, le 18 janvier 1975, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Léo Bessette, époux de feu Maria Lapalme, membre du 4e degré de l'Assemblée Dollard, autrefois du 413 rue Wilbrord. Père de feu Léonie (Mme Leslie Turner), Estelle (Mme Eddy Gumboise), Evelynne (Mme Lucien Durand), Liliane (Mme André Turcotte), Marcelle (Mme Léandre Houle), Raymonde (Mme Donat Parent), Léopold époux de Claire Monette, Hervé époux de Lucette Lanthier, Victor époux de Gilberte Mercier, frère Réal S.C. Marie, Mme Yves Deguise, Pierre époux de Francine Brault, 43 petits-enfants et 31 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église, à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Eva) — A Labelle le 19 janvier 1975 à l'âge de 84 ans est décédée Mme Donat Boivin, née Eva Lanthier. Outre son époux, elle laisse ses enfants Graciella, Irène, Cécile, Gérard, Elisabeth, Germain, Jeannette, ses gendres et belles-filles ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 3254 rue Bellechasse, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Réal) — A Lachine, le 18 janvier 1975, à l'âge de 24 ans, est décédé Réal Boyer, fils de feu Adrien Boyer et d'Alice Décoste. Frère de Alain (époux de Ginette Boudrias) et Manon. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Raoul Bourgeois Inc., 1750, rue Notre-Dame, Lachine, angle 18e Avenue, pour se rendre à l'église Sainte-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

BRUNET (Alexandrine) — A Montréal, le 17 janvier 1975, à l'âge de 77 ans, est décédée Alexandrine Savoie, épouse de Zéphirin Brunet. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Omer Duquette Inc., 1350 est, rue Beaubien, à 9 h 30 pour se rendre à l'église Saint-Gilbert de Saint-Léonard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARTIER (Marie-Rose) — A Montréal, le 19 janvier 1975, est décédée Mme veuve Adolphe Cartier, née Marie-Rose Guindon, mère de Dolorès (Mme R. Pelletier), Jacqueline (Mme R. Laflamme), Jacques, Fernand, Fernande (Mme G. LeFrançois), Sr Thérèse, Marcelle (Mme L. Hébert), Georges, Maurice. Elle laisse aussi dans le deuil plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J. A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 2 h 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTONGUAY (Paul-Emile) — A Montréal le 18 janvier 1975 à l'âge de 58 ans est décédé M. Paul-Emile Castonguay, ancien joueur de soccer, époux de Thérèse Galarneau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Lise (Mme Ovide Brunet), Robert, époux de Lucie Latour, Jean-François, Collette, Paul-Emile Jr, quatre petits-enfants, Manon, Alain, Eric, Annie, deux frères, Armand et Roland, trois sœurs, Yvette, Cécile et Thérèse. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 4504 est, rue St-Catherine, à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALUT (Rita) — A Lachine, le 18 janvier 1975 à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve Arthur Chalut, née Rita Archambault, demeurant 123 Chatel, Lasalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 9135, rue Airline, pour se rendre à l'église St-Nazaire, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de St-Paul de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Blanche) — A Montréal, le 17 janvier 1975, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Ludger Champagne, née Blanche Lyonnais; elle laisse ses enfants: Thérèse (Mme Réginald Pomposelli), Lucille (Mme Armand Davidson), Jean-Paul, Gilles (époux de Nicole Dubois). Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 2251 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (J. Wilfrid) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 70 ans, est décédé M. J. Wilfrid Chartrand, époux de Florence Chevrier. Outre son épouse, il laisse ses enfants André, Lucille, Rodolphe, Claudette, Lise, Francine et leurs conjoints ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 2645 est, rue Henri-Bourassa, à 1 h 55 pour se rendre à l'église Saint-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEAU (Marianne) — A Montréal le 18 janvier 1975 à l'âge de 83 ans est décédée Mme Zénon Corbeau, née Marianne Boivin, épouse de feu Zénon Corbeau. Elle laisse dans le deuil 2 frères, Albert Boivin et Jean Boivin. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

René Thériault Ltée, 1120, rue Jean-Talon, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Marguerite "Margot") — Dimanche, le 19 janvier 1975, est décédée Marguerite (Margot) Chevalier, épouse de feu Claude Chartrand. Fille de Mme Léo Chevalier et de feu Léo J. Chevalier. Elle laisse ses enfants: Marc, Luc, Mathieu, Jean et James; ses sœurs: Mme Robert Langlois (Françoise) de Montréal, Mme C. V. Robertson (Bernice) de Sault Ste-Marie, Ontario, son frère Léo Chevalier, de Montréal, et plusieurs belles-sœurs et beaux-frères. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Aubry, 52, rue St-Jean-Baptiste Rigaud, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine de Rigaud, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée lundi de 7 à 10 h et mardi de 2 h à 10 h.

CHOLETTE (André) — A Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, le 17 janvier 1975, à l'âge de 50 ans, est décédé M. André Cholette, époux de Lucille Sauvé, demeurant au 10, avenue Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Jacques Latour, 5125, rue Armand, Saint-Hubert, pour se rendre à l'église paroissiale Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Saint-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLETTE (Albert) — A Montréal le 18 janvier 1975 à l'âge de 70 ans est décédé M. Albert Collette, époux de Bertha Bertrand, père de Marguerite et de Sr Berthe-Alice, Sœur de la Providence, demeurant 5526 Be Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 1385 rue Ontario est, pour se rendre à l'église Sacré-Cœur-de-Jésus, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des offrandes de messes seraient très appréciées.

COLLETTE (Marcel) — A Montréal, le 17 janvier 1975, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Marcel Collette, époux de feu Laurette St-Pierre. Il laisse ses enfants Mureille, épouse de Yves Gagné, Richard. Il laisse aussi ses frères et sœurs et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 10 h 40 pour se rendre à l'église Saint-Mathieu, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLIN (Roméo) — A Montréal, le 18 janvier 1975, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Roméo Collin, époux de Claire Emond. Il laisse outre son épouse, ses enfants André époux de Micheline Bourget, Roger époux de Monique Soucy, Claude époux de Carmen Breton ainsi que cinq petits-enfants Michel, Denis, Mario, Sylvain, Richard, un frère Maurice Collin époux de Liliane Lamarque, une sœur Yolande épouse de Johnny Ouellette. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 3675, rue Adam, à 10 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Mathias, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEAU (Marianne) — A Montréal le 18 janvier 1975 à l'âge de 83 ans est décédée Mme Zénon Corbeau, née Marianne Boivin, épouse de feu Zénon Corbeau. Elle laisse dans le deuil 2 frères, Albert Boivin et Jean Boivin. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

René Thériault Ltée, 1120, rue Jean-Talon, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COULOMBE (Albertine) — A Québec le 18 janvier 1975 est décédée dame Albertine Robitaille, épouse de Laureat Adolphe Coulombe, autrefois du 1150 Avenue de la Tour. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Victor Robitaille (Irène Hardy), Neuville, M. et Mme Henri Robitaille (Catherine Gingras), Neuville, Mme Arthur Robitaille (Alexandrine Boisjoly), Duluth, Minn., Sœur Cécile Coulombe, C.N.D., Dorval, M. et Mme J.-Edouard Coulombe (Edna Babin), Sœur Pauline Coulombe, N.I.C., Afrique, M. et Mme Willie Coulombe (Cécile Tremblay), M. et Mme Roland Coulombe (Rita Drouin), M. Charles Coulombe, Halifax, N.E., M. et Mme Jean-Claude Deslauriers (Madeleine Coulombe), M. et Mme Roger Roy (Marthe Coulombe), Jeannine Coulombe, oblate, Mme Adrienne Allard, Longueuil, M. Odilon Auclair ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira du funérarium

Lépine, Cloutier Ltée, 975 rue Marguerite-Bourgeois, à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Idella) — A Montréal le 19 janvier 1975 est décédée Mme veuve Paul-Joseph Dubois, née Idella Boissy, demeurant autrefois boul. Quinn à Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 4240 rue Adam, pour se rendre à l'église St-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Joseph-Hervé) — A Montréal, le 18 janvier 1975, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph-Hervé Dupuis, époux d'Ethel McGurrian. Outre son épouse, il laisse Gergette, épouse de Gilles McDonald, ses sœurs Rosa, Marie-Ange, Irène, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 9 h 40 pour se rendre à l'église Saint-Bonaventure, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Jeanne) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Archie Fortier, née Jeanne Couvrette, mère de Mme Frank Dimardo (Yvette), Roger Fortier, époux de Denise Cournoyer, Mme Joseph Dinardo (Suzanne), et grand-mère de plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Demeurant 6162 De Repentigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 1385, rue Ontario est, pour se rendre à l'église Sacré-Cœur, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Ann) — A Longueuil, le 19 janvier 1975, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Georges Armand Fournier, née Ann McMahon. Outre son époux elle laisse dans le deuil 2 filles, Mme Camille Crute et Mlle Danielle Fournier ainsi que 8 sœurs et 2 frères. Demeurant 385 Place de la Louisiane, app. 911. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 70, boul. Lemoyne, pour se rendre à l'église St-Pierre de Longueuil, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Ann) — A Longueuil, le 19 janvier 1975, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Georges Armand Fournier, née Ann McMahon. Outre son époux elle laisse dans le deuil 2 filles, Mme Camille Crute et Mlle Danielle Fournier ainsi que 8 sœurs et 2 frères. Demeurant 385 Place de la Louisiane, app. 911. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 70, boul. Lemoyne, pour se rendre à l'église St-Pierre de Longueuil, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GLADU (Rosa) — A St-Hyacinthe, le 18 janvier 1975, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Gladu, née Rosa Poisson, demeurant au 665, rue Kirouac, St-Hyacinthe. Elle laisse deux fils et deux filles: M. Roger Gladu, époux de Carmen Fortin, de Québec, M. Jean-Guy Gladu, époux d'Andrée Fortin, de St-Hyacinthe, Mme Pauline Gladu-David, de St-Hyacinthe, Mlle Madeleine Gladu, de Montréal. Lui survivent également un frère et une sœur: M. Wilfrid Poisson, de Montréal, Sr Marie-Ange Poisson, des Sœurs de la Charité de St-Hyacinthe, ainsi que deux petits-fils Jacques et Jean David. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

René J. Mongeau Ltée, 1105, rue Girouard, St-Hyacinthe, pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de la cathédrale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAILLARD (Joséphine) — A Montréal, le 18 janvier 1975, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Joséphine Gaillard, née Vix, épouse de feu Maurice Gaillard. Elle laisse son fils Roger, ses petits-enfants Christian, Claude et Sylvie DeBray ainsi qu'une belle-sœur et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

A. Bazinet et A. Dallaire Inc., 1922, boul. Rosemont, à 9 h 55 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GLADU (Rosa) — A St-Hyacinthe, le 18 janvier 1975, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Gladu, née Rosa Poisson, demeurant au 665, rue Kirouac, St-Hyacinthe. Elle laisse deux fils et deux filles: M. Roger Gladu, époux de Carmen Fortin, de Québec, M. Jean-Guy Gladu, époux d'Andrée Fortin, de St-Hyacinthe, Mme Pauline Gladu-David, de St-Hyacinthe, Mlle Madeleine Gladu, de Montréal. Lui survivent également un frère et une sœur: M. Wilfrid Poisson, de Montréal, Sr Marie-Ange Poisson, des Sœurs de la Charité de St-Hyacinthe, ainsi que deux petits-fils Jacques et Jean David. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

René J. Mongeau Ltée, 1105, rue Girouard, St-Hyacinthe, pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de la cathédrale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPPE (Agnès) — A Montréal, le 19 janvier 1975 à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Joseph William Lachapelle, née Agnès Archambault. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 400, est, Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDREVILLE (Laura) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Antonio Landreville, née Laura Valiquette. Elle laisse dans le deuil Louise, épouse d'Yvan Chevalier, Hélène, épouse de feu Georges Bileaud, Claude, époux de Monique Vaillancourt, Jacques, Robert, époux de Lise Dupuis, Diane, Denise, Doris et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Ed. Darche et Fils, 200 rue St-Louis, Lemoyne, pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDREVILLE (Laura) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Antonio Landreville, née Laura Valiquette. Elle laisse dans le deuil Louise, épouse d'Yvan Chevalier, Hélène, épouse de feu Georges Bileaud, Claude, époux de Monique Vaillancourt, Jacques, Robert, époux de Lise Dupuis, Diane, Denise, Doris et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 4505, rue Notre-Dame ouest pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 1 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDREVILLE (Laura) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Antonio Landreville, née Laura Valiquette. Elle laisse dans le deuil Louise, épouse d'Yvan Chevalier, Hélène, épouse de feu Georges Bileaud, Claude, époux de Monique Vaillancourt, Jacques, Robert, époux de Lise Dupuis, Diane, Denise, Doris et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 4505, rue Notre-Dame ouest pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 1 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDREVILLE (Laura) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Antonio Landreville, née Laura Valiquette. Elle laisse dans le deuil Louise, épouse d'Yvan Chevalier, Hélène, épouse de feu Georges Bileaud, Claude, époux de Monique Vaillancourt, Jacques, Robert, époux de Lise Dupuis, Diane, Denise, Doris et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 4505, rue Notre-Dame ouest pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 1 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDREVILLE (Laura) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Antonio Landreville, née Laura Valiquette. Elle laisse dans le deuil Louise, épouse d'Yvan Chevalier, Hélène, épouse de feu Georges Bileaud, Claude, époux de Monique Vaillancourt, Jacques, Robert, époux de Lise Dupuis, Diane, Denise, Doris et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 4505, rue Notre-Dame ouest pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 1 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Juliette) — A Montréal le 18 janvier 1975 est décédée Mme Juliette Lévesque, épouse de Louis-Philippe Hébert, demeurant avenue William-David, employée au service des Postes. Elle laisse dans le deuil sa fille Gisèle (Mme Bernard Hurtubise), son petit-fils Sylvain, deux sœurs, Emeriza, épouse d'Hervé O'Reilly, Dorina (Mme veuve Oscar Vaudry), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 4504 est, rue St-Catherine, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Philippe) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Philippe Hébert, ex-employé de la pharmacie Montcalm, époux de Huberte Desjardins. Outre son épouse, il laisse sa fille Andrée épouse de Jean-Jacques Gladu. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 1 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Eugène, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Philippe) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Philippe Hébert, ex-employé de la pharmacie Montcalm, époux de Huberte Desjardins. Outre son épouse, il laisse sa fille Andrée épouse de Jean-Jacques Gladu. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 1 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Eugène, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPPE (Agnès) — A Montréal, le 19 janvier 1975 à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Joseph William Lachapelle, née Agnès Archambault. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 400, est, Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDREVILLE (Laura) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Antonio Landreville, née Laura Valiquette. Elle laisse dans le deuil Louise, épouse d'Yvan Chevalier, Hélène, épouse de feu Georges Bileaud, Claude, époux de Monique Vaillancourt, Jacques, Robert, époux de Lise Dupuis, Diane, Denise, Doris et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Ed. Darche et Fils, 200 rue St-Louis, Lemoyne, pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDREVILLE (Laura) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Antonio Landreville, née Laura Valiquette. Elle laisse dans le deuil Louise, épouse d'Yvan Chevalier, Hélène, épouse de feu Georges Bileaud, Claude, époux de Monique Vaillancourt, Jacques, Robert, époux de Lise Dupuis, Diane, Denise, Doris et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 4505, rue Notre-Dame ouest pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 1 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDREVILLE (Laura) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Antonio Landreville, née Laura Valiquette. Elle laisse dans le deuil Louise, épouse d'Yvan Chevalier, Hélène, épouse de feu Georges Bileaud, Claude, époux de Monique Vaillancourt, Jacques, Robert, époux de Lise Dupuis, Diane, Denise, Doris et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 4505, rue Notre-Dame ouest pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 1 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDREVILLE (Laura) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Antonio Landreville, née Laura Valiquette. Elle laisse dans le deuil Louise, épouse d'Yvan Chevalier, Hélène, épouse de feu Georges Bileaud, Claude, époux de Monique Vaillancourt, Jacques, Robert, époux de Lise Dupuis, Diane, Denise, Doris et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 4505, rue Notre-Dame ouest pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 1 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONGE (Jean) — A Montréal, le 18 janvier 1975, à l'âge de 69 ans, est décédé Jean Lalonge, époux Germain Bonenfant. Il laisse ses enfants: Hyrol, époux de Yolande Leduc, Lionel, époux de Lise Landreville, Claude, époux de Jeannine Leclerc, Nicole (Mme Raymond Moore) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 745 est

Décès • Remerciement • In memoriam Des négociations pourraient amener une solution à CFVO-TV

LEDUC (Laurent) — A Porto Rico, subitement, le 17 janvier 1975, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Laurent Leduc, époux de Gertrude Healy, demeurant à Ville Mont-Royal, père de Pierre-André, Jean et Guy Leduc. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J. R. Deslauriers et Urgel Bourgeois Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville-Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés.

LEGAULT (Gabrielle) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Oscar Legault, née Gabrielle Dubuc. Elle laisse dans le deuil sa sœur Mme Gisèle Laporte. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 7384, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAIRE (Marcelle) — A Trois-Rivières, le 19 janvier 1975, est décédée Mme Charles Lemaire, née Marcelle Gariépy. Elle laisse dans le deuil sa fille Suzanne, de Los Angeles, un fils Charles, époux de Pauline Chevalier, de Trois-Rivières, un petit-fils Philippe Lemaire, un frère M. Georges Gariépy, ses belles-sœurs Mme Hormisdas Gariépy, née Marguerite Alain, de Québec, Mme Georges Gariépy, née Françoise Bédard, de Trois-Rivières, Mlle Claudette Lemaire, de Trois-Rivières, Sr Thérèse Lemaire, de la Congrégation du Précieux-Sang, d'Amos, beau-frère et belle-sœur M. Mme Paul Lemaire, née Aline Gendron, de Drummondville, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira du centre funéraire

Rousseau et Frères Ltée, 445, rue des Volontaires, pour se rendre à la cathédrale de Trois-Rivières, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Michel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LESIEUR (Antoinette) — A Québec, le 18 janvier 1975, est décédée Mlle Antoinette LeSieur, fille de feu M. et Mme Azila N. LeSieur. Elle demeurait au 1321 avenue Lamoignon. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs et une belle-sœur Mme Gustave Leboeuf (Gertrude), Germaine LeSieur, Blandine LeSieur, Sœur Monique LeSieur, C.N.D., Renée LeSieur, M. et Mme Charles Eugène LeSieur (Henriette Lemay), M. Vernier LeSieur, ses neveux et nièces M. et Mme Jacques L'Heureux (Lise Leboeuf) d'Ottawa, M. Jean Leboeuf, docteur et Mme Jacques Leboeuf (Diane L'Heureux), M. et Mme Jacques Brouillet (Elisabeth LeSieur) et Christine LeSieur (Olivier). Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira du funérarium

Lépine, Cloutier Ltée, 975 rue Marguerite-Bourgeoise à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Ernestine) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Jos. Stanislas Lussier, née Ernestine Séguin. Elle laisse dans le deuil ses enfants et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 4240, rue Adam, pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARINEAU (Octavien) — A St-Laurent le 19 janvier 1975 à l'âge de 67 ans est décédé M. Octavien Marneau, époux de Marie-Jeanne Bélanger, père d'André (époux de Mireille Laplante) et Lise (épouse de Guy Laplante). Il laisse également un frère, René, et deux sœurs, Sœur Jeanne Marneau, C.S.C., et Mariette (Mme A. Bélec). Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Boudrias et Cormier Ltée, 816 boul. St-Croix, Ville St-Laurent, pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORRISSETTE (Eloi) — A Montréal, le 17 janvier 1975, à l'âge de 76 ans, est décédé le Rév. Père Eloi Morissette, père du St-Sacrement. Il avait été ordonné prêtre le 29 juin 1926. Ouvre sa communauté religieuse, il laisse dans le deuil ses frères: Armand, Alcide et Sylvère; ses sœurs: Yvonne, Adrienne, Marie-Reine, ses beaux-frères, belles-sœurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire est parti de la résidence funéraire

Richard Georges Godin Ltée, 528 est, rue Rachel, à 1 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-St-Sacrement, où le service a été célébré à 2 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

NAUM (Maria) — A Montréal, le 18 janvier 1975, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Ispas Naum, née Maria Barz. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 7384, rue St-Denis, pour se rendre à l'église de la Présentation, 44 ouest, rue Guizot, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OSTIGUY (Joseph C.) — A Valleyfield, le 18 janvier 1975, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph C. Ostiguy, avocat, époux de Jeanne Dussault, demeurant 69 rue Viau. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J. A. Larin et Fils Inc., 317, rue Victoria, Valleyfield, pour se rendre à l'église St-Esprit où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE (Laurent) — A Pointe-aux-Trembles, le 19 janvier 1975, à l'âge de 9 ans, est décédé le jeune Laurent Page, fils de Bernard Page et de Lise Désy. Il laisse dans le deuil deux sœurs Marie et Julie et un frère Simon, ainsi que ses grands-parents, plusieurs oncles et tantes. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 11813 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, pour se rendre à l'église Saint-Marcel, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, faire don aux missions d'Éthiopie à la chapelle de la Réparation, à Pointe-aux-Trembles.

PETITPAS (Augustine) — A Montréal, le 19 janvier 1975, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Augustine Petitpas, née Ouellette, épouse de feu Achille Petitpas. Elle laisse ses filles Laurette, épouse de Jacques Laverdure, Yvette, épouse d'Hubert Diotte, ses frères et sœurs Olivier, Médard, époux d'Hubertine Douville, Germaine, épouse de Louis Laroche, Dorine, épouse de René Brulotte, sa belle-sœur Mme Rosa Ouellette, ainsi que ses petits-enfants et un arrière-petit-enfant. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELAND (J.-Etienne) — A Montréal le 18 janvier 1975 à l'âge de 78 ans est décédé M. J.-Etienne Peland, époux de feu Rose-Anna Thibault. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 400 boul. Henri-Bourassa est, pour se rendre à l'église St-Claude, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Jeanne-d'Arc) — A Montréal le 17 janvier 1975 à l'âge de 52 ans 4 mois est décédée Mlle Jeanne-d'Arc Pelletier, opératrice de l'Imperial Tobacco, fille de feu Amédée Pelletier et de Rose-Anna St-Pierre. Elle laisse, outre sa mère, quatre frères, Camille, époux de Cécile Gagneau, Paul-Emile, Raymond, époux de Jeannine Bergeron, Denis, époux de Thérèse LeFebvre, quatre sœurs, Yvette épouse de Daniel Lavigne, Simonne, épouse du docteur Joseph Perron, Jacqueline, épouse de Marcel Desautels, Denise, épouse d'Arthur Emond, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 4201, rue Hochelaga, à 10h45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREVOST (Hubert) — A Outremont, le 19 janvier 1975, à l'âge de 87 ans, est décédé Hubert Prevost, époux de Rose Patenaude. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils, Jacques Prevost époux de Réjane Allaire. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc. et J. S. Vallée Ltée, 1111 ouest, rue Laurier, Outremont, à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Viateur, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREVOST (Germaine) — A St-Vincent-de-Paul, le 19 janvier 1975, à l'âge de 71 ans est décédée Mme Germaine Sigouin, épouse en 1res noces de feu Hector Chartrand et en 2es noces de feu Adrien Prevost. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacques Chartrand, Mme Jean-Yves Leclerc (Micheline Chartrand), et Mme Réal Boucher (Lucette Prevost). Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J. M. D. Cyr Engr, 1039, rue du Collège, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès du fondateur de la Maison du Père



L'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, officiera aux obsèques du directeur-fondateur de la Maison du Père, l'abbé Guy Laforte, 42 ans, qui est mort vendredi dans un accident de voiture, dans la région d'Arthabaska. Le service funéraire sera chanté à 11 heures, demain, à l'église Saint-Maxime, à Lemoine, en banlieue de Montréal. La Maison du Père, 1090 rue Saint-Hubert, à Montréal, accueillait et aidait les hommes seuls sans abri ni travail. L'abbé Laforte dirigeait cette œuvre depuis cinq ans.

ROUSSEAU (Elzéar) — A Pincourt, Ile Perrot, le 18 janvier 1975, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Elzéar Rousseau, époux de feu Laurette Rousseau, demeurant au 589 boul. Duhamel. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Aubry et Trudeau, 551, boul. Duhamel, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lorette où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de l'Île Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, le salon sera fermé entre 5 h et 7 h.

ST-PIERRE (Paul) — A Montréal le 19 janvier 1975 à l'âge de 75 ans est décédé M. Paul St-Pierre, époux de Germaine Caron. Il laisse dans le deuil 2 enfants, Marcelle, épouse de Jean-Guy Paquin, André, époux de Jeannine Paquin, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

T. Sansregret Ltée, 4419 est, rue Beaubien à 10h45 pour se rendre à l'église Sainte-Bernadette-Soubiroux, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de Ste-Marthe-sur-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TAMMARO (G.S.M. Joe) — A Montréal, le 19 janvier 1975 à l'âge de 82 ans, 7 mois est décédé M. G.S.M. Joe Tamarro, ex-employé du C.P.R., époux de feu Blanche Beauvais. Lui survit un fils Edouard, époux de Madeleine Bengele Tamarro. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Société Coopérative de Frais Funéraires 4848, rue Papineau pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUGAS (Joseph) — A Lachine, le 18 janvier 1975, à l'âge de 75 ans, est décédé Joseph Tougas, époux de Florence Leblanc. Il laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Raoul Bourgeois Inc., 1750, rue Notre-Dame, Lachine, angle 18e Avenue, pour se rendre à l'église Sainte-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

TREMBLAY (Paul) — A Montréal, le 17 janvier 1975 à l'âge de 74 ans, est décédé M. Paul Tremblay, époux de Rachel Rose. Il laisse dans le deuil 3 enfants: Rachel (Mme Léo Perras), Carmel (Mme Roger Bessette), Marie-Paule (Mme Bernard Lusier) ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgeois Ltée, 4737, rue Delorimier, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'accident du Caire a fait 27 morts

LE CAIRE (AFP) — Le bilan de l'accident ferroviaire qui a eu lieu samedi au nord du Caire, dans le delta du Nil, s'élève à 27 morts et 55 blessés.

L'enquête du parquet a conclu à la responsabilité du conducteur du train. Ce dernier, selon l'enquête, n'a pas obéi aux signaux qui lui indiquaient de réduire l'allure du train l'express reliant Damiette au Caire, car il devait être aiguillé sur une voie latérale. C'est au moment où il s'est engagé sur l'aiguillage à vive allure que l'accident s'est produit, et qu'un wagon a déraillé et s'est couché sur la voie.

La majorité des victimes, rapporte la presse de dimanche étaient des voyageurs ou des resquilleurs juchés sur le toit des wagons.

La presse reproduit, d'autre part, des reportages sur l'accident et souligne que le chef de l'Etat a donné ordre de verser d'urgence des indemnités aux familles des victimes et aux blessés.

TREPANIER (Lucienne) — A Pointe-Saint-Charles, le 17 janvier 1975, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Lucienne Trépanier, née Lucienne Dumouchel. Elle laisse sa fille Micheline (Mme Claude Gingras) et son fils André. Demeurant au 2447, rue Centre, Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc., 1270, rue Laprairie, à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Charles, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Île Bizard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINET (Alice) — A Dorion, le 18 janvier 1975, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Vinet, née Alice Bourquard, demeurant au 171 rue Brodeur. Mère de Lucille, Gaétan, Marcel, Germain et Gérard. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Aubry et Trudeau, 12, rue Saint-Charles pour se rendre à l'église Sainte-Trinité où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, le salon sera fermé entre 5 h et 7 h.

La charité à la Bob Hope

SAN DIEGO (Californie) (AFP) — Selon Southern Cross, un journal catholique du diocèse de San Diego, en Californie, le comédien Bob Hope avait promis de participer à une fête organisée dans la ville le mois dernier dans le but d'aider financièrement quatre écoles à court d'argent.

La manifestation fut, semble-t-il, un grand succès. Tout pour Bob Hope. Le ramassage pour lui \$25,000. Les quatre écoles se partageront \$10,000.

Maintenant 20 meurtres en 1975

La valse des homicides ne perd rien de son élan macabre: 20 meurtres en 19 jours. C'est le rythme syncope de cette mil neuf cent soixante-quatrième année...

Un règlement de comptes serait le mobile du 20e meurtre, survenu en fin de semaine à Ville d'Anjou. La victime, Phillips Beers, 26 ans, du 6962 Azilda, a été trouvée à son domicile vers 18h30 hier, la tête traversée de plusieurs balles.

Le jeune homme était un motard membre des "Devil's Disciples". Selon les premières constatations, Beers aurait été assassiné dans la nuit de vendredi à samedi. C'est à la suite d'un appel anonyme que la police a fait la macabre découverte.

Des négociations pourraient amener une solution à CFVO-TV

par Denis Lord
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La direction de CFVO-TV a entamé depuis quelques jours avec ses cinq journalistes congédiés des pourparlers qui laissent espérer une solution à la crise qui secoue la jeune station de télévision coopérative depuis le début de la semaine dernière.

Le principal porte-parole des journalistes, M. Louis Tardif, a ainsi confirmé qu'il avait été approché par le président du conseil d'administration de la coopérative M. Claude Blanchet, qui aurait manifesté l'intention de le rencontrer.

M. Tardif s'attendait pour sa part, vendredi à ce que les discussions portent sur les modalités d'un éventuel retour au travail de l'équipe de reporters congédié lundi dernier.

Tout le groupe

L'équipe congédiée n'entend toutefois pas revenir au travail à n'importe quelle condition et, au départ, elle rejette tout accord qui n'assurerait pas le réengagement du groupe au complet.

M. Tardif a indiqué par contre que ses collègues et lui sont prêts à surseoir à leur exigence première qui est que le directeur général du poste soit limogé. "De toute façon, a-t-il précisé, il serait le premier à perdre la face advenant notre réengagement".

La reprise du dialogue entre les deux parties résulte en bonne partie des efforts de médiation tentés cette semaine par un autre membre du conseil d'administration de la coopérative, M. Pierre Gagnon. Ce dernier s'était dès le départ dissocié de la décision de renvoyer les journalistes, décision à laquelle n'avait pas participé, faute d'avoir été "rejoint" à temps au moment où le conseil avait été consulté, dimanche.

Interrogé par LA PRESSE, M. Gagnon a expliqué sa position par le caractère excessif du geste posé par les dirigeants de la station.

Pour lui, il ne fait aucun doute que le contenu du bloc d'informations "Le Quotidien" accusait nombre de faiblesses, mais congédier son équipe équivalait dans les circonstances à "écraser une fourmi avec une masse".

A son avis, les journalistes ont surtout été victimes de l'image qu'ils projetaient et qui n'aurait pas été sans inquiéter certains dirigeants de l'entreprise.

Cette opinion tend à confirmer divers rapports selon lesquels des clients de la station se seraient plaints du contenu et du style de l'émission, certains allant même, raconte-t-on, jusqu'à menacer d'annuler des achats de publicité.

Ampleur des réactions

La récente tentative de rapprochement s'expliquerait également par l'ampleur des réactions soulevées par les limogages qui semble avoir dépassé les prévisions de la direction. Tant chez les sociétaires que chez les autres employés de la station (qui se sont syndiqués dans les 48 heures suivantes) et divers organismes professionnels, les protestations n'ont pas tardé à surgir.

Ainsi, vendredi, le syndicat nouvellement formé des employés de CFVO-TV a fait connaître son indignation et réclamé que toute la lumière soit faite sur le congédiement, dont les raisons officielles lui semblent inacceptables.

Le syndicat a réclamé,

d'une part, le rétablissement immédiat des journalistes dans leurs fonctions, mais aussi une réorganisation interne du poste.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec est intervenue également, vendredi, réclamant formellement du Conseil de la radiotélévision canadienne CRTC qu'il fasse enquête sans délai pour s'assurer que CFVO respecte les dispositions de sa charte et s'acquitte de son devoir de dispenser une information abondante, et axée sur les besoins des citoyens de l'Outaouais.

La FPJQ rappelle à ce propos qu'elle avait appuyé la Coopérative de télévision, à ses débuts, parce qu'elle prévoyait réserver une place de choix à l'information. La FPJQ se dit "estomaquée" devant le retrait des ondes de la seule émission d'information produite par la station, tout autant que par le procédé "révoltant et moyen-nageux" utilisé pour congédier les novellistes.

Pour la Fédération, le procédé paraît d'autant plus odieux que la direction refuse toujours obstinément de justifier son geste de quelque manière plausible.

Par ailleurs, les journalistes ont recueilli les 100 signatures qui leur permettent de convoquer une assemblée générale extraordinaire des sociétaires de la coopérative. Cette assemblée, prévoit-on, aura lieu le 8 février.

Entretiens, des représentants des dix sous-régions que compte la Coopérative de télévision de l'Outaouais devaient aussi se réunir en assemblée extraordinaire ce week-end, pour revoir toute la situation.

avis légaux appels d'offres soumissions

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de:
YVON ALLARD - HUILE À CHAUFFAGE
1621 RUE ST-PAUL, ST-CESAIRE, P.Q.
Des soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné, 370 rue Principale, à Granby jusqu'à mercredi le 12 février 1975 à 3:00 heures de l'après-midi, pour l'achat des actifs suivants:

LOT NO 1	Inventaire marchandises et outillage	Prix courant	\$ 365.45
LOT NO 2	Camion Citerne Int. 1963 1500 gal		\$4,000.00
LOT NO 3	Camion Ford Econoline 1967		\$1,500.00
LOT NO 4	Automobile Pontiac 1964		\$ 400.00
LOT NO 5	Lot vacant - Rue Vimy, St-Cesaire		\$2,000.00

INSPECTION DES ACTIFS
Les actifs pourront être examinés en s'adressant à M. Malouin du Garage Malouin à St-Cesaire.

CONDITIONS DE VENTES
1. Seules les enveloppes scellées portant mention Soumission Yvon Allard seront considérées.

2. Un dépôt de 15%, à titre d'arrhes, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du syndic, doit accompagner chaque soumission; le solde deviendra dû et exigible sur acceptation ou à tels termes acceptables au syndic, qui se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions. Le dépôt sera remis au soumissionnaire, dont la soumission n'est pas acceptée.

3. Tout soumissionnaire qui retire sa soumission verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts. Il en est de même pour tout soumissionnaire ne concluant pas la vente, après acceptation de sa soumission.

4. Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les actifs et aucune garantie, sous quelque forme que ce soit, ne peut être fournie.

5. Les acquéreurs devront prendre possession de l'actif, sur place, à leurs frais, sans aucune responsabilité de la part du syndic.

6. Les soumissions devront être présentées pour un ou chacun des lots séparément.

7. Toutes taxes à l'achat seront à la charge du syndic.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions seront ouvertes, à 3:00 heures de l'après-midi, mercredi 12 février 1975, au bureau du syndic soussigné. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions.

Pour renseignements additionnels, s'adresser au soussigné.
PHILIPPE A. JOLIN, C.A.
SYNDIC
370 rue Principale,
Granby, P.Q.
Tel. 372-3999

ÉCOLE POLYTECHNIQUE APPEL D'OFFRES

Escaliers roulants, monte-charge et plafond acoustique
Agrandissement de l'école polytechnique
Affiliée à l'Université de Montréal
PROPRIÉTAIRE
Corporation de l'école polytechnique de Montréal
ARCHITECTES
Jodoin Lamarre Pratte, Architectes
2245 est, rue Sherbrooke
Montréal, Québec
INGÉNIEURS EN ELECTRICITE
Leblanc, Montpetit, Debroux
6655 Côte-Des-Neiges
Montréal, Québec
INGÉNIEURS EN MECANIQUE
Bouthillier et Parizem
9825 rue Verville
Montréal, Québec
ENTREPRENEUR-GENERAL
B.G.L. Construction Ltée
7,000 Côte-Des-Neiges
Montréal, Québec
La Corporation de l'École Polytechnique de Montréal demande, dans le cadre de la construction d'un agrandissement et la modification de ses édifices à Montréal, des soumissions pour:

- A) Escaliers roulants
 - 1) Une volée x 5 étages telles que prévues aux documents du contrat.
 - 2) 2e volée x 5 étages.
- B) Monte-livre
- C) Modification d'un monte-charge existant.
- D) Plafond acoustique (modulaire)

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant une place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus ou consultés au bureau de l'entrepreneur général.

Les soumissions devront être déposées au bureau des soumissions déposées du Québec à Montréal, 4970 Place de la Savane, suite 215, Montréal, avant quatorze (14) heures, le 4 février 1975.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'Article en Conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Jacques Laurence,
Secrétaire de la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal.

LES
MAUX DE NOTRE LANGUE
PAR PIERRE BEAUDRY
(collaboration spéciale)

Quand le français n'est pas à la fête (II)

J'ai expliqué samedi la signification véritable du souhait "Bonne fête"! en français, et j'ai rappelé qu'il ne pouvait pas avoir le sens de "Joyeux anniversaire!" D'où l'importance, à mes yeux, de nous défaire de la mauvaise habitude que nous avons de chanter "Bonne fête à toi".

Voici donc, pour remplacer cette mauvaise traduction de "Happy birthday to you", la très jolie chanson qui est d'usage courant dans les pays francophones.

Elle ne nous est d'ailleurs pas étrangère, puisqu'on me dit qu'elle est enseignée dans un bon nombre de nos écoles. Souhaitons donc l'entendre de plus en plus souvent.

Bon anniversaire Nos vœux les plus sincères Que ces quelques fleurs

Vous apportent le bonheur Que l'année entière Vous soit douce et légère

Et que l'an fini, Nous soyons tous réunis.

Mme Laure Gaudreault, décédée
QUEBEC (PC) — La fondatrice du premier syndicat professionnel d'enseignants, Mme Laure Gaudreault, est décédée en fin de semaine à l'âge de 85 ans.

Mme Gaudreault avait fondé, en 1936, le Syndicat des institutrices de Charlevoix-Est puis, l'année sui-

vante, la Fédération catholique des institutrices rurales qui regroupait